PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME
Liberté
Égalité
Fraternité

Revue de presse du 12 juin 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant **l'icône** **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Visite officielle – Ministre de la transition écologique

- La dépollution de la décharge de Dollemard est un enjeu pour la "santé des Normands" estime le ministre de la transition écologique – France 3
- Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard : un scandale écologique débuté il y a plus de 70 ans – Paris Normandie
- Le Havre : dans les coulisses du chantier géant de l'ancienne décharge de Dollemard – Paris Normandie

Visite officielle – Ministre de l'agriculture

- La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, vient visiter une entreprise de Luneray

Sécurité

- Rouen. Il avait menacé le maire de mort sur les réseaux sociaux : un homme condamné à verser 200€ - Tendance Ouest
- Il tente d'incendier son matelas au commissariat de Dieppe avec un briquet dissimulé – Paris Normandie
- Trottinettes, hoverboards, gyropode : les règles de sécurité rappelées par la police de Dieppe – Paris Normandie
- Plus de vidéoprotection serait « une aide précieuse » pour les gendarmes de Seine-Maritime – L'éclaireur la dépêche

Transport

- Ferry Dieppe - Newhaven : le nouveau directeur de DFDS demande la création d'un train direct Dieppe - Paris – Les infos dieppoises

Économie et vie des entreprises

- Des soirées stand-up au chapeau à Rouen _ « Une concurrence déloyale » pour ce professionnel du secteur - Paris Normandie
- Échec pour la protéine végétale de colza : l'usine "unique au monde" Olatein met la clé sous la porte, 37 emplois perdus- France 3
- Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ? – Paris Normandie

Logement

- À Port-Jérôme-sur-Seine, deux nouveaux immeubles vont sortir de terre dans le quartier Jules-Guesde – Paris Normandie

Collectivités locales et équipements publics

- Armada de Rouen : la Région Normandie versera un million d'euros aux organisateurs pour les concerts – ICI Normandie

- Augmentation des 19 % sur les impôts locaux : la commune veut rassurer, Virginie Lucot-Avril campe sur ses positions – Le Réveil
- Annulation des élections à Caudebec : la demande de la préfecture étudiée par le tribunal administratif - 76actu
- Les élus de Terroir-de-Caux règlent leurs comptes : "Tu vas savoir ce que c'est la pression" - 76actu

400 ans de la Marine nationale

- Rouen. La Marine nationale fête ses 400 ans : "On a 600 places à offrir aux jeunes pour la rentrée" – Tendance Ouest
- Soixante marins attendent le public pour fêter les 400 ans de la Marine nationale à Rouen – Paris Normandie

Social et société

- Seine-Maritime : L214 veut s'inviter à un gros événement pour protester contre les pratiques de E.Leclerc - 76actu
- Le Havre. La Maison de l'ado évolue : à quoi sert cette structure inaugurée par Brigitte Macron ? – Tendance Ouest
- Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille de sa compagne – Paris Normandie
- Violences contre les femmes et les enfants : 150 associations appellent à manifester chaque lundi – Paris Normandie

Éolien

- La première éolienne en mer a été installée dans le parc Dieppe - Le Tréport

Acteurs publics

- Fonction publique : face à l'émergence de l'IA, les syndicats entre méfiance et proactivité
- Le pouvoir de substitution du préfet en cas de carence, nouveau point de friction entre l'État et les collectivités
- Administrateurs de l'État : Beauvau s'impose dans le tour extérieur 2026 sur fond de diminution du nombre des postes à pourvoir
- Immobilier de l'État : le Sénat adopte la création d'une foncière interministérielle et tranche la question de ses effectifs
- L'absence non autorisée d'un fonctionnaire placé d'astreinte justifie une exclusion temporaire de deux jours

france3-regions.franceinfo.fr

La dépollution de la décharge de Dollemard est un enjeu pour la "santé des Normands" estime le ministre de la

Maxime Fourrier

4–5 minutes

En visite ce jeudi 11 juin 2026 à la décharge de Dollemard, le ministre de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre assure que la dépollution des sites protégés est une priorité. Il souhaite faire de la restauration du site havrais un exemple.

Au nord du Havre (Seine-Maritime), les falaises de Dollemard ont accueilli durant des décennies les déchets de nombreuses entreprises du BTP et de particuliers peu scrupuleux. Plus de 400 000 tonnes de gravats, de plastiques, de béton, de pneus, de câbles électriques et de déchets électroniques jonchent la côte normande.

Un chantier pour dépolluer le site a débuté à la fin de l'année 2025. Le ministre de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, s'est rendu sur place ce jeudi 11 juin 2026 pour faire un point d'étape.

Accompagné d'Edouard Philippe, maire du Havre, le ministre de la Transition écologique visite pour la première fois le site de Dollemard. "*C'est un projet particulièrement singulier compte tenu de la topographie mais c'est un projet essentiel car nous sommes ici sur un site classé Natura 2000*", souligne le ministre. En effet, la décharge se situe à flanc de falaise, au pied de la mer qui vient s'échouer sur les tonnes de déchets entreposés.

Au centre de la photo, le ministre de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, sur le site de la décharge de Dollemard. • © France Télévisions

"*La lutte contre les microplastiques est indispensable [...] pour protéger la santé des Normands*", souligne Mathieu Lefèvre. Le ministre a rappelé l'engagement de l'Etat dans la restauration des sites pollués par des décharges et souhaite faire de Dollemard un exemple.

> Il y a une quantité de déchets extremment importante à Dollemard. C'est marquant... Ce sont des pratiques d'un autre âge que la société ne tolère plus aujourd'hui.
>
> *Mathieu Lefèvre, ministre de la Transition écologique*

À la question de la longue attente des Havrais avant que les premières pelleteuses n'interviennent pour dépolluer plus de 25 années après la fermeture de la décharge littorale, le ministre répond : "*la complexité du chantier a nécessité du temps. [...] Ce qui est important c'est que l'on puisse avancer dans la restauration de ce milieu naturel*".

La décharge a été créée après la Seconde Guerre mondiale lors de la reconstruction du Havre, largement détruite par les combats. À cette époque, le littoral était encore considéré comme une poubelle. Étendue sur un kilomètre de plage, la décharge devenue bombe à retardement écologique, a été fermée en 1999 à la suite d'effondrements récurrents. Le site est aujourd'hui largement exposé à l'érosion marine.

L'ancienne décharge s'étend sur un kilomètre le long de la mer • © Dounia Sirri-Ourad / France Télévisions

Commencé en fin d'année 2025, le gigantesque chantier de dépollution de la décharge de Dollemard était une promesse d'Emmanuel Macron. Le président de la République s'y était engagé en 2022 lors du sommet "One Ocean Summit" à Paris. La première phase des travaux concerne la zone centrale du site, soit

205 000 mètres cubes de déchets.

Le coût du chantier, qui devrait durer trois ans, est estimé à près de 37 millions d'euros, financé par l'Etat via l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la région Normandie et la ville du Havre.

paris-normandie.fr

Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard : un scandale écologique débuté il y a plus de 70 ans

Marie-Ange Maraine

6–8 minutes

Le chantier de résorption des anciennes décharges de Dollemard au Havre vient d'entrer dans sa phase active. Pourtant, ce scandale écologique était dénoncé depuis 1984. Retour sur l'histoire de cette aberration environnementale.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Par Marie-Ange Maraine

Publié: 11 Juin 2026 à 20h32 Temps de lecture: 1 min

Années 50 : Les entreprises locales du bâtiment ont pris l'habitude de déverser, sur le plateau de Dollemard, les rebuts de construction. C'est ici aussi que les casses automobiles, la SNCF, EDF, les cimetières, etc. déposent leurs déchets tout comme de nombreux particuliers.

1962 : Ouverture officielle de la décharge du « Clos des ronces » à Dollemard au Havre. Quatre entreprises d'exploitation sont

créées : Pelicant, Palfray, Papauré et Still qui exploitent 16 plateformes de déchargement.



Les déchets sont totalement imbriqués dans la falaise et les extraire est une gageure. Il ne faut surtout pas fragiliser ce site déjà impacté par l'érosion (photo d'archives). - Marie-Ange Maraine/ Paris Normandie

1984 : Un rapport décrit la présence de déchets plastiques en grandes quantités, deux ans après un important éboulement de falaise qui a fait glisser dans la mer tout un cône de détritus.

7 février 1989 : La Ville du Havre décide, par arrêté municipal, la création d'un groupement d'intérêt économique : le « GIE du plateau » dont le but est d'exploiter « La fosse de Dollemard » et de limiter les dérives quant à la nature des déchets déversés là.

12 juillet 1989 : Un référé du tribunal d'instance interdit l'exploitation de cette décharge sur un terrain de 4 hectares et exige la remise en état du site.





Durant des décennies, entreprises et particuliers sont venus déverser, quotidiennement, des déchets au bord de la falaise du Havre (photo d'illustration). - prvideotv pixabay

1994 : Une étude menée par la Ville du Havre estime que les différents sites de décharge contiennent 3 millions de m^3 de déchets (depuis, on parle plutôt de 450 000 m^3). Dans l'optique d'interdire l'exploitation des décharges de Dollemard, la municipalité prend des arrêtés successifs à l'attention du GIE et des différentes entreprises.

1995 : Antoine Rufenacht, maire du Havre, lance une procédure contre des entreprises qui poursuivent le déchargement sauvage sur le plateau.

1998 : Un éboulement emporte la falaise et ses déchets sur une largeur de 50 mètres et une longueur de 250 mètres pour un volume estimé à 50 000 m^3.

2000 : Le préfet de Région, en accord avec le maire du Havre, décide la fermeture de la décharge.

2001 : La Ville du Havre intente une action en justice à l'encontre des propriétaires des terrains. Le procès se solde par un non-lieu, du fait de contradictions dans le code de l'environnement.



Gravats, pierres tombales, ferraille... On trouvait de tout sous les anciennes décharges de Dollemard, au Havre avant le début du chantier (photo d'archives). - Marie-Ange Maraine/Paris Normandie

2008 : Publication d'un rapport présentant l'état des lieux des falaises de Dollemard entre les plages de Sainte-Adresse et d'Octeville-sur-Mer.

2010 : la Ville commande une étude visant à diagnostiquer les risques sanitaires et environnementaux, mais aussi pour proposer des solutions afin de gérer les rejets issus de la décharge. Ce rapport estime que, chaque année, entre 30 et 80 m^3 de déchets partent à la mer. Le 11 octobre, Paris Normandie titre : « Les ordures de la honte ! » mais l'opinion publique ne réagit que très peu.

2018 : La tempête Éléanor ramène sur la plage du Havre des tonnes de déchets issus de la décharge de Dollemard et l'opinion publique s'émeut.

2021 : Lancement d'un chantier test de ramassage en pied de falaise. 2 000 m^3 de déchets sont extraits, triés et traités.

2022 : L'État annonce qu'il financera 50 % des travaux de

réhabilitation du site naturel, quel que soit le montant.

2024 : Le coût du chantier est estimé à 37,3 millions d'euros pour sa première phase.

Lire aussi

Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille de sa compagne

« J'ai voulu tester et j'ai accroché direct » : c'est quoi le tchoukball, ce sport ouvert à tous

Football – HAC. Oui, Mohamed El Kharraze va lui aussi présenter sa démission

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Le Havre (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



Video

Le Havre : dans les coulisses du chantier géant de l'ancienne décharge de Dollemard



Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille de sa compagne



« J'ai voulu tester et j'ai accroché direct » : c'est quoi le tchoukball, ce sport ouvert à tous





Football – HAC. Oui, Mohamed El Kharraze va lui aussi présenter sa démission



Video

Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard : un scandale écologique débuté il y a plus de 70 ans





Voile : « Il était le meilleur de sa génération », le monde de la voile pleure Charlie Dalin

Voir plus d'articles

Juste pour vous

paris-normandie.fr

Le Havre : dans les coulisses du chantier géant de l'ancienne décharge de Dollemard

Marie-Ange Maraine

7–9 minutes

Sous les falaises et l'ancienne décharge de Dollemard, au Havre, un chantier hors norme est en cours pour retirer 205 000 m^3 de terres polluées et empêcher plastiques, gravats et microplastiques de continuer à contaminer la Manche.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Par Marie-Ange Maraine

Publié: 11 Juin 2026 à 20h31 Temps de lecture: 2 min

L'immense grue se découpe dans le ciel au-dessus des champs piquetés de coquelicots du plateau de Dollemard, au Havre. Suspendue à son bras, une benne fait inlassablement l'aller-retour entre le sommet de la falaise et la plage, cent mètres plus bas. Bienvenue sur l'un des chantiers les plus spectaculaires de la région.

Pour comprendre ce qui se joue ici, il faut justement quitter le plateau. Et emprunter un escalier d'échafaudage accroché à la

falaise. Attention au vertige. Plus de 300 marches plus tard, les galets ont disparu sous les chenilles des pelleteuses et le grondement des engins a remplacé le bruit des vagues.



Ce chantier hors normes a nécessité l'installation d'un échafaudage géant et d'un escalier de 300 marches à flanc de falaise du Havre. - Manon Barjou/Paris Normandie

Des milliers de mètres cubes de déchets dans la mer

Depuis le 4 mai 2026, la première phase de réhabilitation de l'ancienne décharge est entrée dans le vif du sujet. Pendant des décennies, ce site naturel a reçu des déchets qui, peu à peu, ont glissé vers la mer. Plastiques, gravats, fers à béton... Au total, 205 000 m^3 de terres polluées doivent être excavés, triés et traités avant que les marées ne les dispersent davantage dans la Manche. Jusqu'à présent, entre 50 et 80 m^3 de matériaux rejoignaient chaque année le littoral.





Les matériaux inertes et non pollués resteront au pied de la falaise du Havre pour protéger celle-ci des assauts des vagues. - Photo Anne-Bettina Brunet

Les sacs plastiques battus par le vent que nous avions photographiés il y a quelques années ont disparu. Mais la pollution est encore là. Il suffit de regarder où l'on met les pieds. Des morceaux de ferraille rouillée affleurent dans le sol. Des éclats de plastique apparaissent dans les talus. Partout, les traces d'une décharge que la nature n'a jamais totalement réussi à engloutir.



A deux pas de la mer, menacés d'être emportés par les marées, les

déchets de l'ancienne décharge de Dollemard au Havre, attendent d'être enlevés. - Manon Barjou/Paris Normandie

Des gros morceaux aux microplastiques

Sur la plage, les engins ont entamé un ballet minutieux. Ils creusent, trient, déplacent et regroupent les matériaux selon leur nature. Les déchets visibles à l'œil nu sont séparés avant de rejoindre des filières de traitement adaptées. Mais les plus gros déchets ne sont pas les seuls à poser problème.



Chaque engin a son rôle pour excaver et séparer la terre des déchets directement sur site, au pied des falaises du Havre. - Photo Anne-Bettina Brunet

Il y a aussi ceux que l'on ne remarque presque pas. Les fragments de plastique de quelques millimètres, parfois invisibles au premier regard. Ces matériaux compris entre 0 et 31,5 millimètres sont ainsi récupérés dans la benne, remontés au sommet de la falaise puis triés.





Les engins de travaux grattent la terre du littoral havrais, polluée par les microplastiques. - Photo Anne-Bettina Brunet

« Cette terre contient aussi des microplastiques dangereux pour la santé des animaux marins mais aussi des hommes », souligne Anthony Le Merrer, chef du service aménagement de la Ville du Havre, qui pilote le chantier. *« Bientôt, nous installerons une espèce de grosse machine à laver pour nettoyer la terre qui dépasse les seuils autorisés. Les boues seront envoyées en retraitement, le reste sera valorisé. »*

50 millions d'euros au total

C'est un véritable travail de fourmi. Chaque jour, environ 500 m^3 de terre sont traités. À ce rythme, le chantier doit se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2028. Et ce ne sera qu'une étape. Car après cette première phase, il faudra, sans doute, s'attaquer à un second cône de déchets qui continue de glisser le long de la falaise. En visite sur le site, Mathieu Lefèvre, ministre délégué à la Transition écologique, a réaffirmé que l'État était prêt à accompagner financièrement la suite de l'opération. Au total, la facture pourrait atteindre 50 millions d'euros.





La grue géante se découpe au-dessus des espaces naturels du plateau de Dollemard au Havre. - Manon Barjou/Paris Normandie

Le pari est immense puisqu'il s'agit de transformer l'une des cicatrices environnementales les plus visibles du littoral havrais en un espace où la nature pourra, enfin, reprendre sa place. Plus de déchets donc ? Pas tout à fait. L'aberration écologique est telle qu'il a été décidé de ne traiter que les détritus présents dans la partie de falaise qui s'érode. Le reste sera laissé tel quel. Un stigmate restera pourtant visible : en levant les yeux depuis la plage, on aperçoit encore les quais de déchargement en béton par lesquels des camions entiers déversaient leurs déchets dans la nature.

Lire aussi

Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille de sa compagne

« J'ai voulu tester et j'ai accroché direct » : c'est quoi le tchoukball, ce sport ouvert à tous

Football – HAC. Oui, Mohamed El Kharraze va lui aussi présenter sa démission

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Le Havre (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre



Video

Le Havre : dans les coulisses du chantier géant de l'ancienne décharge de Dollemard



Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille

de sa compagne



« J'ai voulu tester et j'ai accroché direct » : c'est quoi le tchoukball, ce sport ouvert à tous



Football – HAC. Oui, Mohamed El Kharraze va lui aussi présenter sa démission





Video

Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard : un scandale écologique débuté il y a plus de 70 ans



Voile : « Il était le meilleur de sa génération », le monde de la voile pleure Charlie Dalin

Voir plus d'articles

Juste pour vous

actu.fr

La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, vient visiter une entreprise de Luneray

Augustin Bouquet des Chaux

~2 minutes

Vendredi 12 juin 2026, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, sera à Luneray près de Dieppe (Seine-Maritime). Elle visitera notamment l'entreprise Lunor.

Sur le même thème

Agriculture

Gouvernement Lecornu



Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté,

sera en visite à Luneray près de Dieppe (Seine-Maritime) vendredi 12 juin 2026. ©Le Journal de l'Orne

Par Augustin Bouquet des Chaux Publié le 11 juin 2026 à 15h03

Vendredi 12 juin 2026, la circulation pourrait être légèrement perturbée en début d'après-midi du côté de Luneray près de Dieppe (Seine-Maritime).

La ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, sera en visite au sein de l'entreprise Lunor, spécialisée dans la pomme de terre, et basée dans la commune de Seine-Maritime.

Une arrivée prévue à 15 h

Si Lunor fête ses 70 ans samedi 13 juin 2026, c'est pour récupérer la contribution de la Normandie à la Conférence de la souveraineté alimentaire que la ministre fait le déplacement.

Avant Luneray, elle sera à Pissy-Pôville où elle visitera la ferme du Pays.

Selon le programme établit par le ministère de l'Agriculture, Annie Genevard arrivera à Luneray à 15 h.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

tendanceouest.com

Rouen. Il avait menacé le maire de mort sur les réseaux sociaux : un homme condamné à verser 200€

Pierre Durand-Gratian

1–2 minutes

La peine est symbolique mais il s'agissait de marquer le coup.

L'homme qui avait menacé de mort sur les réseaux sociaux le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, doit lui verser 200€ d'indemnité et accomplir un stage de citoyenneté payant, informe le parquet de Rouen.

Un commentaire sur Facebook

Cela lui a été notifié par le délégué du procureur lors d'une composition pénale, lundi 8 juin, validée par le magistrat du siège. Cette procédure est une alternative à un procès qui permet de sanctionner rapidement l'auteur d'une infraction qui choisit de reconnaître sa culpabilité. L'auteur des faits doit alors accepter et exécuter la mesure proposée.

Pour rappel, Nicolas Mayer-Rossignol avait déposé plainte mercredi 6 mai, après les menaces de mort postées en commentaire d'un article de presse locale sur Facebook concernant le retour des 24h motonautiques à Poses. *"Il faut mettre une balle au maire"*, avait écrit cet internaute.

paris-normandie.fr

Il tente d’incendier son matelas au commissariat de Dieppe avec un briquet dissimulé

Arnaud Commun

7–9 minutes

Un Dieppois de 36 ans, placé en garde à vue, a tenté d’incendier le matelas de sa cellule, après avoir réussi à dissimuler un briquet dans son intimité. Le tribunal correctionnel de Dieppe l’a condamné en comparution immédiate.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Par Arnaud Commun

Publié: 12 Juin 2026 à 06h07 Temps de lecture: 2 min

« Je ne bois jamais d'alcool mais là j'étais dans le néant complet », affirme Emmanuel, 36 ans, jugé en comparution immédiate par le tribunal correctionnel de Dieppe le 5 juin 2026. Le mardi 2 juin, il est impliqué dans une rixe, rue du Haut-Pas, vers 17h30, à Dieppe. Une voiture, de type Ford C-Max, est notamment dégradée. La police nationale intervient. Le trentenaire est interpellé et placé en garde à vue à l'hôtel de police de Dieppe.

Son dépistage révèle une alcoolémie de 0,76 mg par litre d'air expiré, soit 1,52 g par litre de sang. Au moment d'être placé en cellule, il parvient à dissimuler un briquet dans son intimité, selon une source policière. Vers 20 heures, cet habitant du quartier dieppois de Janval tente d'incendier son matelas. Il est ignifugé mais produit un dégagement de fumée.

« Vous résistez un peu au moment de votre placement en garde à vue », lui rappelle la présidente Catherine Boisard. *« Je ne voulais pas retourner en prison. La prison, ce n'est pas le meilleur moyen de m'aider »*, argumente le jeune homme, les cheveux plaqués en arrière avec du gel, porteur d'un jean bleu clair et d'un blouson bleu foncé. Il minimise la dissimulation et l'utilisation du briquet : *« Ce sont des matelas antifeu. »*

Huit condamnations

Emmanuel connaît malheureusement la détention. Il cumule huit condamnations au casier judiciaire, dont l'une pour « violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Il jure cependant s'être calmé : *« Je ne viens pas d'une famille aisée. Je suis né un peu dans l'alcool, dans la violence. Mais ça va faire 10 ans que je ne bouge plus une oreille ! »*

À la barre, il se victimise : *« Je n'ai pas arrêté de demander de l'aide, jusqu'à un adjoint au maire. Il a essayé de m'aider, tellement la mairie ne faisait rien pour moi. Je ne touche pas le chômage. Nous les marins-pêcheurs, on ne touche pas le chômage. Je fais la campagne de la coquille Saint-Jacques. »*

(Quand il travaille, il ne pose pas de problème

Anne-Sophie Leblond, Avocate d'Emmanuel

« Mais vous touchez le RSA », pondère la présidente. *« Oui »*, admet Emmanuel. Il explique sa fragilité récente par un décès : *« J'ai eu un peu de mal à accepter la mort de mon père. Je dormais à côté de lui par terre. »* L'homme s'est éteint à l'Ehpad de l'hôpital de Dieppe.

1 an de prison requis

Camille Jougla, substitut du procureur, souligne qu'*« il encourt 10 ans de prison. »* Mais la magistrate requiert principalement 1 an de prison, dont 6 mois ferme, assortis du maintien en détention. Il se trouve écroué depuis sa sortie de garde à vue, le 4 juin. Camille Jougla sollicite aussi la révocation d'un sursis probatoire de 6 mois, en date du 25 avril 2025, preuve qu'il avait encore bougé une oreille…

Anne-Sophie Leblond, son avocate, mise sur la corde sensible : *« Monsieur a perdu son papa. Cela a été très compliqué pour lui. Le père de Monsieur est décédé de vieillesse et pas de mauvais traitement, contrairement à ce qu'il dit. Quand il travaille, il ne pose pas de problème. Il a deux enfants : l'un de 14 ans, l'autre de 15 ou 16 ans. Il est sous traitement anxiolytique. Je vous demanderai de réduire la peine à de plus justes proportions. »*

Invité à s'exprimer en dernier, Emmanuel bat sa coulpe : *« Je regrette vraiment ce qu'il s'est passé. C'est la honte pour moi. J'ai fait l'erreur de boire. »* Quelques minutes plus tôt, il relativisait : *« Quand je vois ce que j'ai fait là, je suis un enfant de chœur par rapport à ce que je faisais avant. Je ne trouve pas que la prison arrange les choses. »*

6 mois de prison ferme

Le tribunal ne laisse pas passer cette nouvelle incartade, qui lui coûte cher. Il est condamné à 8 mois de prison, dont 4 ferme. Son sursis antérieur est révoqué à hauteur de 2 mois. Il est maintenu en détention, où il est donc censé passer 6 mois. À sa sortie, il n'aura pas le droit de détenir d'arme soumise à autorisation durant 5 ans. Le condamné doit aussi payer 90 € d'amende pour la dégradation d'un rétroviseur et 254 € de frais fixes de procédures.

Son sursis probatoire, d'une durée de 2 ans, lui impose de travailler, mais aussi de suivre des soins psychologiques ou psychiatriques et

en addictologie, compte tenu de son comportement face à l'alcool.

Lire aussi



Black Wolf festival 2026 au Tréport : motos, concerts et esprit biker en accès libre



« Un poste stable » : un nouveau médecin arrive à Veules-les-Roses, quels changements pour les habitants ?



Près de Dieppe, un vestige encore inconnu découvert sur la base de lancement V1 du Bois Gazan

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Justice Dieppe

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Dieppe





[Black Wolf festival 2026 au Tréport : motos, concerts et esprit biker en accès libre]



[Il tente d'incendier son matelas au commissariat de Dieppe avec un briquet dissimulé]



[« Un poste stable » : un nouveau médecin arrive à Veules-les-Roses, quels changements pour les habitants ?]





[Majestueuse et animée, l'église du Sacré-Cœur de Dieppe fête ses 100 ans les 13 et 14 juin]



[Trottinettes, hoverboards, gyropode : les règles de sécurité rappelées par la police de Dieppe]





Près de Dieppe, un vestige encore inconnu découvert sur la base de lancement V1 du Bois Gazan

Voir plus d'articles

Juste pour vous

paris-normandie.fr

Trottinettes, hoverboards, gyropode : les règles de sécurité rappelées par la police de Dieppe

Loïc Potier

~2 minutes

Ils sont de plus en plus nombreux à circuler à trottinette, hoverboard et autre gyropode dans les rues de Dieppe. La police nationale a effectué, mercredi 10 juin 2026, une opération de sensibilisation aux dangers encourus par les utilisateurs ne respectant pas les différentes consignes de sécurité. Sous la houlette du lieutenant Armand Marzin et en collaboration avec la police municipale, les agents ont stoppé quelques personnes circulant sur le quai Henri IV et ils ont offert un gilet orange et réfléchissant obligatoire afin d'être vu.

Le casque recommandé

« Chaque utilisateur doit respecter les règles imposées. Le véhicule doit être assuré, équipé de catadioptres afin d'être vu tout comme le port d'un gilet ou d'un brassard réfléchissant. En hiver quand la luminosité est faible, il est important d'être vu » consigne le lieutenant Armand Marzin. *« Je préconise également le port du casque. Il n'est pas obligatoire, mais il est fortement recommandé. Il faut également veiller au freinage et se munir d'un avertisseur sonore. De même, il n'y a pas d'obligation de porter des genouillères, mais en cas de chute, cela peut éviter une blessure grave. »*

De plus en plus d'accidents

Les chiffres nationaux parlent d'eux-mêmes. *« En 2025, il y a eu 79 morts en France, soit une hausse de 34 %. Le nombre de blessés est également en forte hausse avec plus 38 %. Nous-mêmes, nous observons sur Dieppe de plus en plus d'accidents. Il faut préciser que les réglementations sont récentes. Je sais également que certaines villes de France ont pris des arrêtés pour un port de casque obligatoire (NDLR : Amiens). »*

actu.fr

Plus de vidéoprotection serait « une aide précieuse » pour les gendarmes de Seine-Maritime

Marie-Géraldine Dartois

5–6 minutes

Pour lutter encore plus efficacement contre la délinquance les gendarmes de Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray et La Feuillie prône l'installation de la vidéoprotection.

Sur le même thème

Gendarmerie

Pays de Bray

Article réservé aux abonnés



Le commandant de compagnie de Neufchâtel-en-Bray, Paul Baylac-Choulet lors des inspections de la BTA de Forges-les-Eaux et de la communauté de brigaes de Gournay-en-Bray/La Feuillie. ©Eclaireur-Dépêche

Par Marie-Géraldine Dartois Publié le 11 juin 2026 à 17h38

Les **inspections** des brigades de **gendarmerie** de Forges-les-Eaux, Gournay-en-Bray et La Feuillie se sont déroulées à quelques jours d'écart sur le secteur du **Pays de Bray**. Un moment important pour les militaires pour faire le point sur l'année écoulée et annoncer devant les élus les directives du commandant de compagnie de Neufchâtel-en-Bray, Paul Baylac-Choulet. Il ressort une attente forte de voir se développer la **vidéoprotection**. Explications.

La vidéoprotection : un outil utile aux gendarmes

Pour les gendarmes, les caméras sont devenues un vrai outil de travail. « La vidéoprotection n'est pas la solution miracle qui va régler tous les problèmes de délinquance », note la major François Daoudal de la brigade territoriale autonome de Forges-les-Eaux.

> Notre priorité est le terrain, mais la vidéoprotection nous fait gagner beaucoup de temps. Elle accentue la sécurité. C'est un outil dont l'utilisation permet de résoudre des enquêtes locales mais aussi au niveau départemental, voire national.

Un constat que fait aussi le major Ghislain Soucelier à la tête de la communauté de brigades de Gournay-en-Bray et La Feuiilie.

Pour les deux gradés et les hommes et femmes qui forment leurs unités » notre présence de voie publique, au contact de la population et des élus est constante. « Notre objectif est d'être au plus proche sur le terrain de jour comme e nuit pour prévenir et lutter contre la délinquance sous toutes ses formes. C'est un engagement quotidien ».

Trop peu de communes pourvues de caméras

La vidéoprotection a augmenté sur le territoire ces dernières années. À l'heure actuelle, les communes de Forges-les-Eaux, Beaussault, Gournay-en-Bray et Ferrières-en-Bray en sont pourvues.

Le village de Gaillefontaine est, lui, en attente de l'installation de caméras suite à un diagnostic effectué par le référent sûreté de Rouen.

Mais pour être pleinement efficace, le maillage devrait être continu. Et ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Certaines communes ont réalisé un audit en 2025, mais n'ont pas donné suite, retenues par le coût de l'installation.

« Certes, la vidéoprotection a un coût, mais elle est essentielle », explique Paul Baylac-Choulet, commandant de la compagnie de Neufchâtel-en-Bray.

> À partir du moment où nous avons le maillage territorial en matière de vidéo, nous donnons les moyens aux gendarmes d'agir.

Et d'argumenter en insistant sur les aides aux communes comme « des crédits disponibles dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ».

Différence entre vidéoprotection et vidéosurveillance

Certaines communes restent méfiantes à l'égard des caméras au nom de la liberté de la vie privée et du droit des individus, confondant vidéoprotection et vidéosurveillance.

La vidéosurveillance est souvent connectée à un centre opérationnel et sa centralisation permet de surveiller en temps réel. Ce n'est pas le cas de la vidéoprotection prônée par la gendarmerie.

> Les dispositifs de vidéoprotection filment la voie publique et les lieux ouverts au public. La durée de conservation des images ne peut excéder un mois. Seules les personnes autorisées par arrêté préfectoral ont accès aux images. Et les forces de l'ordre agissent

sous réquisition judiciaire.

Et d'insister sur le fait que la vidéoprotection est une vraie aide pour les gendarmes. « Elle permet de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens, de lutter contre les cambriolages, d'appréhender les auteurs de crimes et délits et de constater les infractions d'abandon de déchets ».

Autre atout, la visibilité du système vidéo peut inciter les individus à adopter un comportement plus respectueux de la loi.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

actu.fr

Interview. Ferry Dieppe - Newhaven : le nouveau directeur de DFDS demande la création d'un train direct Dieppe - Paris

Mathieu Te Morsche

5–6 minutes

Depuis le début 2026, la branche française de DFDS, basée à Dieppe et qui exploite le ferry jusqu'à Newhaven, en Angleterre, a un nouveau directeur, Rémi Liger-Belair.

Sur le même thème

Port de Dieppe

Transmanche



Rémi Liger-Belair a pris ses fonctions à la tête de DFDS France, dont

les bureaux sont à Dieppe (Seine-Maritime) il y a quelques mois. ©Les Informations dieppoises / Mathieu te Morsche

Par Mathieu Te Morsche Publié le 11 juin 2026 à 17h12

Rémi Liger-Belair a pris son poste de directeur de DFDS France en début d'année 2026. L'entreprise epxloite le ferry entre Dieppe (Seine-Maritime) et Newhaven. Le nouveau directeur nous raconte ses premiers mois.

Comment se sont passés vos premiers mois ?

Rémi Liger-Belair : Cela fait quatre mois que je suis là. les premiers mois ont été dédiés à rencontrer les équipes et les acteurs institutionnels pour comprendre les besoins et les attentes. Il y a eu un très bon accueil.

La ligne Dieppe – Newhaven est une ligne **historique** avec de **fortes attentes**, que tout le monde souhaite voir continuer. La **délégation de service public** (DSP) pour la ligne se termine fin 2027.

Comment DFDS se positionne-t-elle pour la suite ?

Nous attendons du syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche (SMPAT) l'appel à candidatures. DFDS se positionnera, nous souhaitons **rester à Dieppe**.

Vidéos : en ce moment sur Actu

D'une part parce que les équipes ont une **expertise** et souhaitent continuer à développer la ligne, et aussi parce que le siège social de DFDS Seaways est à Dieppe. La DSP va dépendre du cadre et des attentes du SMPAT. Je ne sais pas s'il s'agira d'un copier-coller de la DSP actuelle ou s'il y aura des modifications.

Quels sont vos objectifs de décarbonation ?

Nous nous sommes engagés à être **décarbonés** au plus tard en **2050**. Et pour le 1er janvier 2030, il y a l'obligation légale d'avoir les navires branchés à quai en escale pour réduire les émissions, essentiellement pour les riverains. Cela va nécessiter des travaux à

quai et à bord.

Sur le quai, les travaux seront menés par Ports de Normandie, et à bord par le SMPAT. À bord, cela nécessitera de faire marcher l'écosystème du navire de manière **électrique**. Nous apporterons notre expertise pour les conseiller.

Le fret est en baisse depuis quelques années sur la ligne...

De façon générale le fret est en baisse d'année en année sur les lignes transmanche. Dieppe – Newhaven est **en deçà** des attentes, mais la tendance s'inverse si on parle des volumes contrôlés en France, avec une **hausse** des industriels ou transporteurs français.

Le sujet reste le transfert de volume qui permet la connexion avec le **ferroviaire**. Aujourd'hui à Dieppe les trains n'ont pas la capacité d'approcher le port, à la différence de Dunkerque ou Calais. C'est un frein.

Charge à nous de fiabiliser les volumes accompagnés, c'est-à-dire avec tracteur et chauffeur, avec des partenariats avec les transporteurs et les communautés portuaires à Dieppe ou Newhaven.

Une majorité d'Anglais emprunte la ligne, comment attirer les Français ?

Un des avantages côté anglais est la proximité de la ligne ferroviaire : à Newhaven, vous êtes à 100 mètres d'une gare d'où vous pouvez aller vers **Brighton** ou Londres.

Je suis convaincu qu'il faut remettre en place des liaisons ferroviaires directes à Dieppe vers Paris. Nous avons déjà mis en place des navettes vers la gare et les passagers sont en capacité d'aller à Rouen, mais il y a un changement obligatoire vers Paris.

Nous avons tout à gagner à avoir un **train direct**, et si cela voit le jour, on pourrait mettre en place un package Paris – Londres. Nous devons aussi continuer à faciliter le transit des cyclistes, il y a une vraie demande aussi bien côté français qu'anglais.

Et pour le reste, cela passera par des campagnes marketing pour rappeler que le passage vers l'Angleterre, ce n'est pas seulement Calais.

La hausse du prix du carburant a-t-elle un impact sur vos services ?

Cela a un impact sur nos résultats, mais nous n'avons pas de crainte à fournir nos bateaux. Et nous n'avons pas à réviser les prix de nos tickets malgré la situation. La hausse a été prise en charge par le groupe DFDS.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

paris-normandie.fr

Des soirées stand-up au chapeau à Rouen : « Une concurrence déloyale » pour ce professionnel du secteur

Anthony Quindroit

5–7 minutes

Loïc Bonnet, directeur du Théâtre à l'Ouest et du Fridge à Rouen, regrette la multiplication des soirées stand-up organisées sans les contraintes auxquelles les vraies salles de spectacle doivent se soumettre.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Par Anthony Quindroit

Publié: 11 Juin 2026 à 09h48 Temps de lecture: 2 min

Les soirées stand-up qui se développent un peu partout n'amusent pas vraiment le responsable du Théâtre à l'Ouest et du Fridge à Rouen : *« Je ne suis évidemment pas contre le stand-up ! Mais il faut que l'on respecte les mêmes règles »*, pointe celui qui a contribué aux succès d'Élodie Poux

ou d'Édouard Deloignon.

« S'il y a un problème, une personne blessée ? »

Difficile en effet pour lui d'accepter sans broncher la différence de traitement entre les soirées humoristiques qu'il organise et celles organisées dans des bars de la Métropole : *« De notre côté, nous payons les artistes mais aussi la SACD* [Société des auteurs et compositeurs dramatiques, qui défend les droits des artistes, NDLR]*, les droits d'auteur, l'Urssaf… On est aux normes pour l'accueil du public et on est contrôlé par des commissions de sécurité, on a la licence qui nous permet d'organiser des spectacles. De leur côté, les artistes ne sont pas payés, les droits d'auteur, l'Urssaf non plus. Le paiement au chapeau c'est du « black »* [du salaire non déclaré, NDLR]. *Les établissements ont-ils les autorisations pour organiser ce type d'événement ? Les conditions de sécurité pour accueillir du public sont-elles respectées ? S'il y a un problème, une personne blessée, y a-t-il une assurance ? »*

Et, ajoute Loïc Bonnet, cela ne fait *« pas du bien aux spectateurs. La qualité de la lumière, du son, du confort, ce ne sont pas des détails ! Et faire du stand-up, c'est un métier. Il faut un certain niveau. Ce qui est proposé dans ces soirées, n'est pas toujours très drôle et souvent pas drôle ! »*

« Que les règles soient les mêmes pour tous »

Sur le principe de soirée d'humour hors théâtre, il n'est pas contre : *« Je ne suis pas le grand méchant qui veut tout faire interdire ! »* Lui-même organise des soirées en extérieur ; le 25 juillet 2026, par exemple, il délocalise sa scène pour un « Stand-up safari » au Parc canadien de Muchedent. Ou encore avec la brasserie Ragnar qui va proposer un spectacle… gratuit : *« Le spectacle est gratuit pour le public mais la brasserie a acheté le spectacle : les artistes sont donc rémunérés, les droits et frais divers payés… Mais là, ce qui est actuellement proposé notamment à Rouen mais aussi au Havre, c'est tout simplement de la concurrence déloyale. »*

Ces différents griefs, il les a consignés dans un signalement émis auprès de la préfecture de La Seine-Maritime. *« Si une structure s'installe sur le même registre et que les règles sont respectées, aucun problème : je ne suis pas contre la concurrence. Mais il faut que les règles soient les mêmes pour tous. »*

Lire aussi





Soixante marins attendent le public pour fêter les 400 ans de la Marine nationale à Rouen



Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ?



Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray :

conducteur et passager condamnés et écroués

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Suivez nous en Normandie Rouen (Seine-Maritime) Seine-Maritime Normandie

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Rouen



Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ?



Rouen. Un conducteur du Réseau Astuce sur le podium du Bus d'Or 2026





Video

Des soirées stand-up au chapeau à Rouen : « Une concurrence déloyale » pour ce professionnel du secteur



Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : conducteur et passager condamnés et écroués



« Avec les timbres, on a l'impression de voyager » : ce collectionneur expose sa ville d'Elbeuf au Mondial



Pour le président de l'Armada de Rouen, Charlie Dalin était « le meilleur marin de sa génération »

Voir plus d'articles

Juste pour vous

france3-regions.franceinfo.fr

Échec pour la protéine végétale de colza : l'usine "unique au monde" Olatein met la clé sous la porte, 37 empl

Véronique Arnould

4–5 minutes

Depuis 2022, Olatein produisait à Dieppe de la protéine végétale à partir de colza sur l'ancien site Saipol, incendié en 2018. Une activité innovante qui n'a pas trouvé son marché. L'entreprise est en cessation d'activités, une annonce faite le lundi 8 juin 2026. Près de 40 salariés sont concernés.

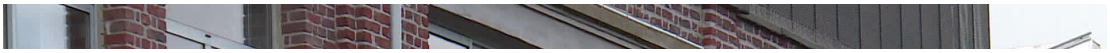
C'est un site historique bien connu des Dieppois, il s'agit des silos qui se dressent au bord du quartier du Pollet. Anciennement site de production d'huile et de tourteau de colza pour la Saipol, l'usine avait changé de nom et de type de production depuis 2022.

Mais moins de quatre ans plus tard, Olatein n'a pas trouvé suffisamment de clients pour écouler ses protéines végétales et a été déclaré en cessation d'activités.

Olatein est née d'un projet commun entre le groupe Avril (qui détient la marque Saipol) et Dsm-firmenich. L'idée était de produire de la protéine végétale à base de colza, un projet *"unique au monde"* qui prenait la succession de la Saipol, qui travaillait aussi le colza.

VIDEO. Reportage de Grégory Archiapati et Stéphane L'hôte :

durée de la vidéo : 00h01mn28s





L'usine Olatein ferme ses portes. • ©France Télévisions

Cette protéine devait ensuite être vendue aux professionnels de l'industrie agro-alimentaire, *"pour l'utiliser dans tous les domaines, des produits laitiers, de la viande et du poisson aux céréales et à la nutrition sportive*", comme le précise le site de l'entreprise.

Ce projet qui se voulait innovant lors de son lancement n'a jamais décollé. *"On a tous cru au projet mais malheureusement le marché ne prend pas sur notre produit",* nous a précisé la direction.

> Les clients sont de plus en plus soucieux sur les prix, le contexte géopolitique et économique a freiné notre innovation. Et certaines caractéristiques de notre produit ne nous permettent pas de le développer à plus grande échelle.
>
> *Reynald Lampin - Directeur Olatein Dieppe*

Près de 130 millions d'euros avaient été investis pour relancer l'activité suite à l'accident qui avait coûté la vie à deux personnes. Le drame avait marqué la ville, il s'était produit lors d'une opération de maintenance, le 17 février 2018 : une explosion avait alors embrasé le site de la Saipol, qui embauchait 40 personnes.

Olatein et ses investissements avaient donc permis de tourner la page, sans trouver son marché pour autant. Aujourd'hui cette mise à l'arrêt n'est qu'une demi-surprise, l'usine était déjà en activité partielle depuis juillet 2025.

Des mesures avaient d'ailleurs été prises pour maintenir l'emploi des 37 salariés. "*Notre priorité c'était de leur trouver une activité, grâce aux industriels du dieppois et aux alentours, nous avons mis en œuvre un dispositif de mise à disposition, ce qui a permis à une grande partie de nos employés de maintenir une activité. Et puis sur le site nous avons veillé à maintenir en état les équipements*", nous détaille le directeur d'Olatein.

Ce site industriel existe depuis 1908. Il fait partie de la mémoire des Dieppois. Lors de la destruction d'un silo, des documents historiques et des archives ont même permis d'en savoir plus sur le sort de cette usine pendant la Seconde guerre mondiale.

Parmi tous les documents retrouvés dans un coffre, une lettre s'est révélée particulièrement intéressante. C'est celle d'un adjudant allemand affecté à Dieppe il y a 80 ans, et qui réclamait la réquisition de l'usine Robbe Frères et de son huile de lin, utilisée par l'armée allemande.

Après l'installation d'Olatein, les riverains s'étaient plusieurs fois mobilisés, gênés par des odeurs nauséabondes générées par la production de protéine de colza. La direction de l'usine avait alors reconnu le problème et assuré faire son possible pour régler cette situation.

Une nouvelle page va donc se tourner, pour l'instant, aucune information n'est donnée sur l'avenir. Direction et salariés sont désormais dans l'attente de savoir si une nouvelle perspective d'activité est envisageable ou non.

Avec Grégory Archiapati et Stéphane L'hôte

paris-normandie.fr

Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ?

Cécile Frangne

8–10 minutes

En déclin depuis une dizaine d'années, le centre commercial des Bruyères pourrait disparaître au profit d'un nouveau projet immobilier mêlant logements et commerces.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Par Cécile Frangne

Publié: 12 Juin 2026 à 07h08 Temps de lecture: 1 min

Détruire le centre commercial des Bruyères pour mieux le reconstruire. Ce n'est pas la première fois que l'hypothèse est évoquée s'agissant de cette galerie commerciale en déshérence, située boulevard Stanislas-Girardin au Petit-Quevilly. Elle a néanmoins repris corps avec insistance depuis le début de l'année 2026.

Consultez l'actualité en vidéo

En déclin depuis une dizaine d'années, ce centre *« à l'ancienne »* est fragilisé depuis la fermeture en catastrophe – en décembre 2022 – du magasin Lidl (ex-Leaderprice) pour des problèmes de structures au sein de la galerie, désormais bardée d'étais.

Alors que les copropriétaires, divisés sur la question, se refusent, depuis, à voter les travaux de sécurisation du site et que l'hémorragie commerciale se poursuit, la mairie avait repris attache en 2025 avec plusieurs investisseurs disposés à racheter le centre.

« Une discussion se poursuit avec l'un d'entre eux », expliquait alors la maire PS Charlotte Goujon.

Immeuble, maisons, commerces…

Ces discussions ont abouti à l'envoi d'un mail en février 2026 aux copropriétaires les informant d'un nouveau projet immobilier sur le terrain, présenté le 16 mars au conseil syndical, en présence du promoteur et de la maire du Petit-Quevilly.

Construction d'un immeuble d'habitation de trois étages d'environ

54 logements assorti de plus de 1000 m^2 de surface commerciale en rez-de-chaussée, reconstruction du magasin Lidl, création de 42 maisons de ville individuelles, maintien de 96 places de parking… Sur le papier, le projet porté par l'un des investisseurs de la « Promenade du Bois Cany » au Grand-Quevilly, a de quoi séduire.

Offre « disproportionnée »

Le prix d'achat du terrain – estimé à environ 3 millions d'euros HT – a néanmoins rapidement refroidi certains commerçants.

« Ils proposent de racheter notre terrain 100 € du mètre carré pour nous revendre un local commercial dans le nouveau projet dix fois plus cher, entre 1 200 € et 1 500 €/m^2, explique Peggy Duthil, propriétaire du salon de coiffure de la galerie depuis 22 ans. *Concrètement, on me donne 25 993 € pour me demander de racheter mon local 120 000 €, de licencier ma salariée, le tout sans indemniser mon fonds de commerce estimé à 80 000 € ».*

Une offre qu'elle *« considère totalement disproportionnée au regard de la valeur réelle de son activité »* et qu'elle a indiqué avoir refusée dans une lettre envoyée mi-mai à la mairie et au promoteur.

Et ce malgré ce qu'elle considère comme *« un chantage »* de la part de la municipalité, qui *« fait peser la menace d'une fermeture administrative de la galerie »* pour encourager les commerçants à approuver le projet immobilier.

« Retrouver de l'attractivité »

« Lors de la réunion du 16 mars, j'ai simplement indiqué aux copropriétaires qu'il fallait qu'ils prennent une décision entre les deux choix qui s'offrent à eux, répond la maire Charlotte Goujon. *Soit ils votent les travaux de rénovation et de sécurisation du site estimés entre 6 et 7 millions d'euros, soit ils s'accordent avec le promoteur sur la vente du terrain ».*

Si les copropriétaires ne font *« ni l'un ni l'autre, ils vont au-devant de*

problèmes car il est clair que l'état du bâti n'ira pas en s'améliorant », met-elle toutefois en garde, alors que la municipalité est en charge d'un contrôle régulier de la sécurité de la structure.

Bien que les négociations à l'œuvre soient *« une histoire entre acteurs privés »*, Charlotte Goujon concède que le projet immobilier *« permettrait de retrouver une attractivité au centre »*, aujourd'hui en *« triste état »*.

Pour qu'il puisse se faire, la mairie s'est d'ores et déjà engagée à soutenir auprès de la Métropole la modification du Plan d'urbanisme (PLUi) requise afin de changer la destination du terrain. *« Tout ce que la municipalité souhaite, c'est que les habitants retrouvent des commerces de proximité »*, conclut l'élue.

Contactée, l'enseigne Lidl a déclaré *« qu'il était trop tôt pour communiquer sur le projet »*.

Lire aussi



Soixante marins attendent le public pour fêter les 400 ans de la Marine nationale à Rouen





Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : conducteur et passager condamnés et écroués



« Avec les timbres, on a l'impression de voyager » : ce collectionneur expose sa ville d'Elbeuf au Mondial

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Le Petit-Quevilly (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Rouen



Soixante marins attendent le public pour fêter les 400 ans de la Marine nationale à Rouen



Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ?





[Rouen. Un conducteur du Réseau Astuce sur le podium du Bus d'Or 2026]



Video

[Des soirées stand-up au chapeau à Rouen : « Une concurrence déloyale » pour ce professionnel du secteur]





Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : conducteur et passager condamnés et écroués



« Avec les timbres, on a l'impression de voyager » : ce collectionneur expose sa ville d'Elbeuf au Mondial

Voir plus d'articles

Juste pour vous

PARIS NORMANDIE

Retour en haut du site Région Rouen Le Havre Évreux Dieppe Fécamp Vernon Louviers Yvetot Bernay Bolbec Pont-Audemer Elbeuf Lillebonne Neufchâtel-en-Bray Deauville et sa région Caen Faits divers France Monde Pratique Emploi Immobilier Sports Loisirs Économie Politique Vidéos Agenda Index journalistes La Voix du Nord L'Union Le Courrier picard L'Aisne nouvelle L'Est Eclair L'Ardennais Nord Littoral Le Messager Le Soir Sud Info

paris-normandie.fr

À Port-Jérôme-sur-Seine, deux nouveaux immeubles vont sortir de terre dans le quartier Jules-Guesde

Coline Poiret-Mellier

5–7 minutes

Le chantier de deux immeubles débute dans le quartier Jules-Guesde. Ce projet à plus de 3 millions d'euros doit accueillir 24 logements et contribuer à transformer ce secteur de Port-Jérôme-sur-Seine.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Ce projet à plus de 3 millions d'euros doit accueillir 24 logements dans le quartier Jules-Guesde. - 3F Normanvie

PARIS NORMANDIE

Par Coline Poiret-Mellier

Publié: 11 Juin 2026 à 18h12 Temps de lecture: 2 min

D'ici début 2028, le visage du quartier Jules-Guesde va changer. Sur un terrain aujourd'hui libre, entre le centre commercial de la Hétraie et les immeubles existants, deux nouveaux bâtiments de trois étages vont sortir de terre. Ils accueilleront 24 logements, des commerces et de nouveaux espaces de circulation destinés à mieux relier ce quartier au centre-ville. Un projet mené de concert entre la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine et le bailleur social 3F Normanvie.

Consultez l'actualité en vidéo

« Jusqu'à présent, le cœur de ville tournait le dos à ce quartier. Avec ces nouvelles constructions, nous voulons créer davantage de liens entre les différents secteurs de la commune », explique Virginie Lutrot, maire de Port-Jérôme-sur-Seine.

Vingt-quatre logements et deux cellules commerciales

Le projet s'inscrit dans la continuité des aménagements engagés depuis plusieurs années dans le secteur. Propriétaire des immeubles Belle-Île, Ouessant et Oléron, rénovés dans les années 2010, 3F Normanvie travaille depuis plusieurs années avec la municipalité sur l'avenir du quartier.

D'abord imaginé avec des maisons individuelles, le projet a évolué vers la construction de deux immeubles. Les travaux préparatoires, réalisés entre 2023 et 2024, ont représenté près de 800 000 euros d'investissement pour la Ville et Caux Seine agglo.

Les futurs bâtiments accueilleront 24 appartements : 14 T2 et 10

T3. Vingt-quatre places de stationnement seront créées, dont douze en sous-sol. *« Le premier immeuble, situé près du centre commercial de la Hêtraie, comprendra deux cellules commerciales en rez-de-chaussée. Le second sera construit face à l'immeuble Ouessant »,* détaille Cédric Lefebvre, directeur général de 3F Normanvie. Les logements seront raccordés au réseau de chaleur urbain pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Des panneaux photovoltaïques alimenteront les parties communes.

Un quartier tourné vers le centre-ville

Une fois les immeubles livrés, la municipalité prévoit de poursuivre la transformation du secteur avec de nouveaux espaces verts et des cheminements piétons. Une réflexion est également engagée sur l'avenir du bâtiment qui accueille aujourd'hui le magasin Spar. *« Le bâtiment vieillit et nous souhaitons ouvrir davantage les perspectives entre la place et les futures constructions. Le bâtiment appartient à la mairie. Il n'est pas question de faire fermer ce commerce. En revanche, si le bâtiment venait à se vider un jour, il faudrait réfléchir à son avenir. D'autant qu'une démolition représente aussi un coût important pour la collectivité»*, indique Virginie Lutrot.

Estimée à 3,03 millions d'euros, l'opération doit être livrée au début de l'année 2028.

Lire aussi





[Après les dégradations de plusieurs commerces à Lillebonne, un homme de 20 ans condamné]



[On fait quoi ce week-end dans le pays de Caux ?]



[Bolbec : une collecte citoyenne des déchets organisée dans]

plusieurs quartiers

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Port-Jérôme-sur-Seine (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Lillebonne



À Port-Jérôme-sur-Seine, deux nouveaux immeubles vont sortir de terre dans le quartier Jules-Guesde





[Après les dégradations de plusieurs commerces à Lillebonne, un homme de 20 ans condamné]



[On fait quoi ce week-end dans le pays de Caux ?]



[À Lillebonne, la vitesse excessive d'une voiture trahit un conducteur ivre et positif au cannabis]





[Bolbec : une collecte citoyenne des déchets organisée dans plusieurs quartiers]





Video

[« C'est très bon » : près d'Yvetot, ce restaurant propose un repas anti-crise à 10 euros chaque mardi]

[Voir plus d'articles]

Juste pour vous

ici.fr

Armada de Rouen : la Région Normandie versera un million d'euros aux organisateurs pour les concerts

Bradley de Souza

4–5 minutes

Bradley de Souza

Publié le jeudi 11 juin 2026 à 15:21

INFO ICI Normandie. La Région Normandie va subventionner à hauteur d'un million d'euros l'association "Armada de la Liberté" qui organisera les concerts de la prochaine édition du plus grand rassemblement de voiliers du monde. Il aura lieu du 17 au 27 juin 2027 à Rouen.

On connaît le montant de la subvention que va attribuer la Région Normandie aux organisateurs de l'Armada pour les concerts . **D'après nos informations**, la Région va subventionner **à hauteur d'un million d'euros** l'association "Armada de la Liberté", qui pilote désormais elle-même ses concerts, une première depuis 1994, les concerts ayant toujours été organisés par la Région Normandie.

Cette subvention d'un million d'euros, c'est deux fois moins que ce qu'avait injecté la Région lorsqu'elle avait organisé les concerts en 2023 (2,3M) auxquels ont participé 28 artistes. Les organisateurs de l'Armada sont donc à la recherche d'un sponsor pour combler les 1,3 million d'euros restants, toujours **d'après nos informations**.

Les organisateurs veulent rester **sur la gratuité de ces concerts**, mais ils pourraient devenir payants, une petite contribution pourrait être demandée s'ils n'arrivaient pas à boucler leur budget. En attendant, l'association "Armada de la Liberté", qui a repris l'organisation des concerts, repart avec les mêmes prestataires que ceux de la Région. Ces concerts avaient réuni entre 30.000 et 50.000 spectateurs par soirée lors de la dernière édition en 2023.

Des drakkars pour 2027

Cette année 2027 est aussi l'année du millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant, né à Falaise (Calvados) en 1027 et décédé à Rouen en 1087. C'est pour cela que la Région Normandie n'a pas souhaité organiser les prochains concerts de l'Armada. Elle est aussi engagée sur cet événement et compte organiser un rassemblement de drakkars, **de bateaux vikings sur la rive gauche de Rouen pendant l'Armada**. Ils viendront en partie des pays nordiques comme la Norvège ou le Danemark.

La Région présente le millénaire de Guillaume le Conquérant comme "*l'année européenne des Normands*", "*un rendez-vous à l'échelle européenne*". De nombreuses manifestations sont prévues partout dans la région et dans plusieurs pays européens (Irlande, Angleterre, Italie et des pays nordiques, etc.) là où Guillaume de Normandie a laissé un héritage. Des appels à projets ont même été lancés par la Région Normandie.

- Tourisme
- Concerts
- Armada de Rouen

Recevez chaque jour l’essentiel de l’actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S’abonner", j'accepte que les données recueillies

par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Continuez votre lecture

Passer la section

- La région Normandie a remporté la palme d'or de la "région européenne la plus désirable" lors des Wanderlust Reader Travel Awards 2025, remis ce mercredi à la National Gallery de Londres, en Angleterre. Un prix décerné par les lecteurs du magazine de voyage le plus lu du Royaume-Uni.

  Le 06/11/2025 à 16:26

- Le skipper de la Seine-Maritime Paul Cousin a été choisi pour être le nouveau skipper Région Normandie ce vendredi 5 décembre. Il succède à Jules Ducelier.

  Le 05/12/2025 à 15:49

- Le festival itinérant "Concerts à la ferme" propose depuis deux ans d'installer une scène de musiciens professionnels dans les exploitations agricoles. Pour la première fois, il pose ses instruments dans des fermes normandes toute cette semaine, à Étainhus, Tôte et Sassetot-le-Mauconduit.

  Le 23/07/2025 à 16:36

- Ce lundi 15 septembre, la commission permanente du Conseil départemental de la Seine-Maritime a voté la suppression de la subvention annuelle de la collectivité pour ATMO Normandie dès l'an prochain, en 2026.

  Le 15/09/2025 à 19:41

Autour de chez vous

Passer la section

actu.fr

Augmentation des 19 % sur les impôts locaux : la commune veut rassurer, Virginie Lucot-Avril campe sur ses positions

Thomas Bernier

6–8 minutes

En avril lors d'un conseil, l'ancienne maire Virginie Lucot-Avril avait évoqué une augmentation de 19 % des impôts fonciers. Quand est-il réellement ? Éléments de réponse.

Sur le même thème

Impôts

Article réservé aux abonnés



Les Aumalois paieront-ils réellement 19 % d'impôts fonciers ? La mairie tente de rassurer. ©Archives Le Réveil

Par Thomas Bernier Publié le 11 juin 2026 à 19h20

Le sujet avait donné lieu à un duel vocal entre François Sellier et Virginie Lucot-Avril lors du conseil municipal du 28 avril 2026 à Aumale (Seine-Maritime) où avaient été votés les budgets primitifs, avec notamment les impôts locaux : les taxes sur le foncier bâti et non bâti et la taxe d'habitation.

Un chiffre qui interpelle

La majorité municipale avait décidé de ne pas augmenter ses taux locaux, **qui n'ont pas bougé depuis 2011**, mais ces taxes augmenteront mécaniquement du fait des révisions de leurs bases par l'État. L'ancienne maire Virginie Lucot-Avril s'était alors interrogée : *« Cette augmentation des bases générera 19 % d'impôts fonciers en plus pour les Aumalois et 280 000 € en plus pour la commune*, calculait-elle en s'adressant à François Sellier, *vous pourriez baisser les taux locaux pour compenser cette augmentation ? »*

« On voudrait avant tout rassurer les administrés »

Quelques semaines plus tard, à l'occasion du conseil municipal du vendredi 5 juin, où l'ordre du jour ne donnait **la part belle qu'aux futures sénatoriales**, Le Réveil a tenté de comprendre en coulisses d'où venaient les différents chiffres et qu'en était-il de cette éventuelle augmentation.

« On voudrait avant tout rassurer les administrés au sujet des 19 % d'impôts fonciers, a réagi d'emblée Bruno Eliot, premier adjoint et dans le fauteuil de maire à cette réunion en raison de l'absence de François Sellier. *Ce n'est pas ce calcul-là. Ce qu'il faut savoir, c'est que la base de calcul qui nous est envoyée par le trésor public en début d'année, est l'addition de toutes les valeurs locatives qui sont indiquées sur chaque avis d'imposition que les propriétaires*

reçoivent ».



Le dernier conseil municipal qui s'est tenu le vendredi 5 juin aura duré à peine 30 minutes. La faute à un ordre du jour sans questions diverses et avec uniquement les sénatoriales en sujet de discussions et de vote. ©Le Réveil/Thomas Bernier

Face à ces notes et les chiffres indiqués, le premier adjoint poursuit : *« Cette augmentation-là, par rapport à l'an dernier, elle est de 2.40 % pour les propriétés bâties et de 0.68 % pour les propriétés non bâties. Il y a également une troisième taxe qui est sur les résidences secondaires. La base a baissé de 10 % sur celle-ci ».*

Le taux par lequel vont être multipliés ces chiffres, lui, n'a pas bougé, **car la municipalité n'a pas voté l'augmentation**, à l'instar de Virginie Lucot-Avril lorsqu'elle était maire. « *On peut en faire crédit à Mme Lucot-Avril qui l'a laissé ainsi lors de ses différents mandats »*, admet volontiers Brunot Eliot, en précisant quelques exemples concrets : *« Par exemple, pour une personne qui paie 830 € de taxe foncière, ça va lui faire une augmentation de 15 €, soit 1.85 %. Pour quelqu'un qui paie 1 300 €, c'est 27 € de plus, soit 2.7 %. Pour quelqu'un qui paie 2 700 €, il y aura 62 € supplémentaires, soit 2.32 % ».*

Vraiment une augmentation de 19 % ?

Quant à l'augmentation record des taxes de l'ordre de 146.7 % entendue il y a peu à la Communauté de communes et votée favorablement, le premier adjoint tempère les craintes : *« Par exemple, pour la personne qui paie 2 700 €, cela fait 104 € de plus, soit 3.90 % en cumulant la commune et la Communauté de communes*, décrypte-t-il. *Les 146 % représentent en réalité 40 € pour une personne qui paie 2 700 €. Et pour une personne qui paie 1 300 €, c'est 48 € en cumulant les deux ».*

Et d'où viennent finalement ces 19 % lâchés par Virginie Lucot-Avril il y a un peu plus d'un mois ? *« Si on multiplie la base par les taux, cela donne un montant qui est attendu. C'est-à-dire que l'on attend ça, mais ce n'est pas ce que l'on va toucher. Car on va exonérer les gens qui ne touchent pas de taxes foncières. Au lieu de toucher 1.8 million, on va toucher 1.6 million. La différence des 19 % est là. L'an dernier, était annoncé 1.7 million et en réalité, 1.5 million a été touché dans le budget ».*

Virginie Lucot-Avril persiste et signe

De son côté, l'ancienne maire n'a pas changé sa version ni fait machine arrière. Et la musique est bien différente.

Interrogée à la sortie du conseil municipal, Virginie Lucot-Avril campe sur ses positions, tout en apportant quelques subtilités. « *Aujourd'hui, vous avez le produit fiscal attendu. Ce produit fiscal attendu provoque une hausse de 19 % du produit fiscal demandé*, développe-t-elle. *La seule chose, c'est que sur la feuille d'imposition de chacun, ça n'augmente pas de 19 % pour tous. Tout dépend du produit fiscal qu'il paie habituellement ».*

> « Quand on dit que le taux est identique, ça ne veut rien dire. C'est le produit fiscal qui fait la recette. »

Tout en rajoutant : *« Globalement, la recette fiscale de l'ensemble des habitants d'Aumale qui paie l'impôt foncier pour le non-bâti, va*

faire une masse financière de 19 %. Quelqu'un va bien les payer. Mais ce n'est pas 19 % pour chacun, ce n'est pas possible car il y a du bâti, du non-bâti et de la taxation ».

Et sur la question des taux, Virginie Lucot-Avril se montre catégorique par rapport au discours martelé par la municipalité. *« Quand on dit, le taux est identique, ça ne veut rien dire. C'est le produit fiscal qui fait la recette. Et dans les recettes, il y a un excédent. On fait donc un excédent sur un excédent. Le plus triste, c'est d'entendre la mairie arguer : on n'a pas augmenté les impôts. Mais les impôts ne sont pas un taux, c'est un montant ».*

Chacun fera sa propre opinion, mais les débats au sujet des impôts fonciers devraient continuer à être épineux à Aumale dans les prochains mois.

Pas vraiment une révolution depuis les dernières municipales...

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

actu.fr

Annulation des élections à Caudebec : la demande de la préfecture étudiée par le tribunal administratif

Aurélien Delavaud

3–4 minutes

Le jeudi 11 juin 2026, le tribunal administratif de Rouen a étudié la possible annulation de l'élection des adjoints au maire de Caudebec, comme demandé par la préfecture.

Sur le même thème

Justice

Article réservé aux abonnés



Le jeudi 11 juin 2026, le tribunal administratif de Rouen devait

décider s'il faut ou non annuler l'élection des neuf adjoints au maire de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime). ©Aurélien Delavaud

Par Aurélien Delavaud Publié le 11 juin 2026 à 18h02

« Une perte de temps administrative et technocratique. » Voilà comment **Laurent Bonnaterre** qualifiait le dossier, quelques jours avant qu'il ne soit étudié par le **tribunal administratif** de Rouen. Le litige ? La préfecture a demandé l'annulation de l'élection des neuf adjoints de sa commune de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), pour un problème de forme. Le jeudi 11 juin 2026, dans la matinée, la justice a étudié le dossier.

Un vote entaché d'irrégularité ?

Pour débuter, c'est le rapporteur public qui a rappelé le contexte. Le 21 mars dernier, lors du conseil d'installation juste après les **élections municipales**, les élus ont voté pour choisir le maire puis ces adjoints. Une seule liste a été présentée par la majorité et élue.

C'est cette deuxième élection qui a posé problème « car les **bulletins n'étaient pas conformes** à la liste présentée et il y avait uniquement la mention manuscrite »liste », de sorte qu'il n'était pas possible d'en connaître le détail ni l'ordre des adjoints ».

La préfecture ne change pas d'avis

Invitée à s'exprimer, la représentante de la préfecture a demandé « le maintien de la demande d'annulation ». Selon elle, « si on reconnaît ces bulletins qui sont plutôt des bulletins nuls, c'est aller à l'encontre du **Code électoral** et des directives du ministère de l'Intérieur. C'est remettre en cause tout le dispositif électoral ».

Des arguments réfutés par l'avocat de la commune. Devant le tribunal, il a avancé qu'il n'y a « pas de formalisme » attendu pour une telle élection. Il a aussi insisté sur le fait que les **tous les élus avaient été informés** à l'oral de la composition de la liste présentée

par la majorité.

Réponse dans deux semaines

Après l'étude des éléments écrits du dossier, le rapporteur public en est arrivé à la conclusion que les arguments ne sont « pas de nature à entacher la légalité du vote » et a donc demandé le « rejet du déféré préfectoral ».

Après délibération, le tribunal administratif fera connaître sa décision le jeudi 25 juin 2026.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

actu.fr

Les élus de Terroir-de-Caux règlent leurs comptes : "Tu vas savoir ce que c'est la pression"

Rédaction Dieppe

4–6 minutes

Le conseil communautaire de Terroir-de-Caux (Seine-Maritime) de la fin mai a été particulièrement animé. Deux sujets « qui fâchent » ont été évoqués et ont été longuement abordés.

Sur le même thème

Eau potable

Terroir-de-Caux

Article réservé aux abonnés



Deux camps s'opposent désormais au sein de Terroir-de-Caux (Seine-Maritime), l'ancienne équipe et celle aujourd'hui en place. L'unité communautaire est loin d'être atteinte. ©Les Informations dieppoises

Par Rédaction Dieppe Publié le 11 juin 2026 à 17h58

On a parlé de deux sujets qui fâchent au dernier conseil communautaire de Terroir-de-Caux (Seine-Maritime) qui a eu lieu le 28 mai 2026 : l'**assainissement** et les **finances**. Deux sujets qui ont entraîné des débats sous forme de **règlement de comptes** entre la majorité de la mandature précédemment dirigée par Olivier Bureaux et la mandature actuelle. Et au milieu de tout cela, le président Jean-Luc Cornières qui se veut factuel afin de trouver un consensus et apaiser les débats.
On est loin de l'unité territoriale avec deux camps qui s'opposent et de nouveaux élus qui doivent faire avec un passif assez lourd et essayer de comprendre la locomotive. Lors de son élection, Jean-Luc Cornière avait insisté sur le fait que l'assainissement allait être « la » priorité du mandat.

« On a tous été naïfs »

Il a rendu compte de la réunion qui s'est déroulée en sous-préfecture sur le dossier et « elle n'a pas été le reflet de ce qu'on espérait… »

Robert Vegas, vice-président en charge de l'assainissement, a annoncé que malgré ses difficultés de financement, la communauté de communes allait devoir s'engager à faire des travaux et présenter un échéancier « quoi qu'il en coûte, nous avons dix captages défectueux nous allons être mis en demeure et si nous ne faisons rien, les amendes vont nous coûter encore plus cher ! »

Le choix de ne plus augmenter le prix de l'eau assainie est toujours un objectif mais où trouver l'argent dans ce cas ? « À cause de ce

prix de l'eau, l'image de marque de notre communauté de communes est déplorable, on doit se donner les moyens pour rectifier le tir », poursuit Patrice Gillé, maire de Saint-Vaast-du-Val.

Non sans ironie, l'ancien président Olivier Bureaux a souhaité bon courage à son successeur : « Tu vas savoir ce que c'est la pression, moi aujourd'hui, je suis soulagé ! Il faut admettre qu'on a tous été un peu naïfs de prendre cette compétence, naïfs aussi de ne pas avoir fait un état des lieux sur la situation de chaque syndicat. Si on avait su que les réseaux étaient pourris et la station d'épuration obsolète comme cela a été le cas pour certains syndicats, les maires n'auraient jamais voté pour cette compétence ».

Un prochain débat fin juin

Comme le déclarait Jean-Luc Cornière, « on ne refera pas l'histoire ».

L'endettement important relevé par la Chambre régionale des comptes qui a réalisé un contrôle sur la gestion de la communauté de communes sur la période de 2019 à 2025, a aussi été abordé.

Aucun chiffre n'a été annoncé, les élus ont juste été invités à débattre sur ce rapport d'observation comme le veut la procédure. Lors du prochain conseil communautaire, le président Cornière a annoncé que tout sera présenté en détail. « Il s'agit maintenant de penser à l'avenir et de faire au mieux », espère-t-il.

Jean-François Bloc, le maire de Quiberville, a tenté de calmer le jeu en soulignant qu'il était important de fédérer plutôt que de s'envoyer des mots doux.

La prochaine réunion a été fixée au 29 juin avec un ordre du jour qui s'annonce dense.

Outre la présentation du rapport de la Chambre des comptes, il s'agira pour le conseil communautaire de débattre sur l'achat ou non d'un terrain à Val-de-Scie (Auffay) susceptible de constituer une réserve foncière en vue d'y implanter le futur hôtel

communautaire.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

tendanceouest.com

Rouen. La Marine nationale fête ses 400 ans : "On a 600 places à offrir aux jeunes pour la rentrée"

Justine Carrère

3–4 minutes

Les quais rive droite de Rouen s'animeront samedi 13 et dimanche 14 juin à l'occasion des 400 ans de la Marine nationale. Le 13 juin à 10h, une cérémonie militaire se déroulera dans la cour d'Honneur de la préfecture, à laquelle participera notamment la Préparation Militaire Marine (PMM) du Havre, de Rouen et de Dieppe. Une série d'animations, de conférences et de rencontres sont aussi au programme de 12h30 à 19h. Durant tout l'événement, un village sera installé près du Musée maritime et fluvial de Rouen et des visites du musée seront organisées. Différents acteurs locaux participeront à l'événement : Haropa port, ArianeGroup et Thalès.

- **A lire aussi.** 400 ans de la Marine à Cherbourg. Défilé militaire, navires à visiter, animations... : découvrez le programme complet

Créer du lien entre la Marine nationale et les Français

L'objectif de ce rendez-vous festif *"est de faire en sorte que les Français viennent rencontrer les marins et se rendent compte de la vocation maritime de notre pays"*, assure Fabrice Coheleach, capitaine de vaisseau et commandant de la Marine nationale au Havre. *"Les 400 ans manifestent les intentions qu'a la Marine nationale de rappeler à la population française, le fait qu'elle protège les Français à travers toutes ses missions qui, le plus souvent, ont lieu*

au large", poursuit-il. Dans les régions littorales, la Marine nationale a plusieurs missions : la protection de l'environnement, la lutte contre la pêche illicite, le contrôle de l'immigration, la lutte contre la pollution, le sauvetage en mer, etc. *"Nous disposons du deuxième domaine maritime au monde, essentiellement grâce à nos Outre-mers et il y a aussi le fait que les économies interconnectées sont fondamentalement dépendantes du milieu maritime*", ajoute Fabrice Coheleach.

Susciter des vocations chez les plus jeunes

Pour les 400 ans de la Marine nationale, Rouen accueille la journée *"Jeunesse et territoires au large*", sur le quai Emile-Duchemin, à proximité du musée maritime de Rouen. Au village d'animations, les plus jeunes pourront échanger avec les marins (entre 60 et 100) qui seront présents, sur leurs fonctions respectives et sur ce qui les passionne. Divers métiers seront représentés : mécaniciens, cuisiniers, etc. *"On a 600 places dans la Marine à offrir aux jeunes pour la rentrée*", assure Fabrice Coheleach. *"Les jeunes sont au centre de notre préoccupation et quand on est dans les armées, on travaille tous les jours avec des jeunes*", complète ce dernier.

En France, samedi 13 juin, des animations sont aussi prévues dans une cinquantaine de villes pour les 400 ans de la Marine nationale.

Pratique. Quai Emile-Duchemin à Rouen. Gratuit.

paris-normandie.fr

Soixante marins attendent le public pour fêter les 400 ans de la Marine nationale à Rouen

Robin Rioult

5–7 minutes

Quatre siècles d'histoire de la Marine nationale seront célébrés à Rouen, samedi 13 juin 2026. Des dizaines de marins seront mobilisés sur les quais de Seine pour l'occasion. Et le programme donne envie !

Ajouter Paris Normandie sur Google



Le village de la Marine nationale attend les visiteurs pour le 13 juin 2026, juste devant le musée maritime. - Photo d'illustration - BORIS MASLARD

PARIS NORMANDIE

Par Robin Rioult

Publié: 12 Juin 2026 à 08h38 Temps de lecture: 2 min

Fondée en 1626 par l'édit de Saint-Germain, la Marine nationale est l'une des plus vieilles institutions de France. Rapide calcul, nous sommes en 2026. « La Royale », comme la surnomment les marins, souffle donc près de 400 bougies sur son gâteau d'anniversaire !

Une belle occasion de la mettre en valeur *« dans une cinquantaine de communes, et pas que sur les côtes »,* se réjouit le capitaine de vaisseau Fabrice Coheleach, commandant de la Marine nationale au Havre.

Sans surprise, Rouen aura droit à son heure de gloire. Le samedi 13 juin 2026, les animations vont s'enchaîner dans le centre-ville et sur les quais. L'objectif ? *« Augmenter la proximité entre la Marine nationale et les Français »,* souligne Fabrice Coheleach.

« On travaille tous les jours avec des jeunes »

La journée commencera par une cérémonie militaire dans la cour d'honneur de la préfecture, organisé par la Préparation Militaire Marine (PMM) du Havre, de Rouen et de Dieppe. La PMM partira ensuite en défilé jusqu'au quai.

Le clou du spectacle sera, sans aucun doute, le village d'animations qui prendra ses quartiers devant le Musée maritime dès 12h30.

« Ce n'est pas un salon de recrutement dédié, comme nous pouvons le faire ailleurs, mais vraiment une rencontre avec la population afin d'échanger en s'amusant autour de la Marine, ses missions, son histoire », souligne Fabrice Coheleach.



Le capitaine de vaisseau Fabrice Coheleach espère que les 400 ans de la Marine renforceront les liens entre l'institution et les Français. - PND

Sur place, « *une soixantaine de marins* », des stands d'entreprises partenaires comme Thalès, Haropa Port, Ariane Group et des animations destinés aux 18 – 25 ans. *« Quand on est dans les armées, on travaille tous les jours avec des jeunes »,* s'amuse Fabrice Coheleach.

Des marins « passionnés »

L'occasion aussi d'organiser des tables rondes *« dans une ambiance d'équipage »*, et de poser autant de questions que possible à nos loups de mers. « *Dès qu'on met des marins passionnés pour parler de leur métier, le contact et le dialogue sont faciles »*, assure le capitaine de vaisseau.

Les plus intéressés pourront également découvrir les collections préparées par le Musée maritime pour l'occasion, et qui reviennent sur 400 ans d'histoire de la Marine.

« Nous avons une collection remarquable de maquettes de bateau qui vont de la Marine royale à nos cuirassés et portes avions actuels », souligne son président, Eric Rouault. La peintre Bénédicte Carpentier, passionnée par les portraits de marins, sera également de la partie.

Lire aussi



Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ?



Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : conducteur et passager condamnés et écroués



« Avec les timbres, on a l'impression de voyager » : ce collectionneur expose sa ville d'Elbeuf au Mondial

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Rouen (Seine-Maritime)

Contenus sponsorisés

Ça se passe aussi à

Ça se passe aussi à

Rouen





Soixante marins attendent le public pour fêter les 400 ans de la Marine nationale à Rouen



Au Petit-Quevilly, le projet de reconstruction du centre commercial des Bruyères verra-t-il le jour ?



Rouen. Un conducteur du Réseau Astuce sur le podium du Bus d'Or 2026



Video

[Des soirées stand-up au chapeau à Rouen : « Une concurrence déloyale » pour ce professionnel du secteur]



[Enfant de 5 ans mortellement percuté à Saint-Étienne-du-Rouvray : conducteur et passager condamnés et écroués]





« Avec les timbres, on a l'impression de voyager » : ce collectionneur expose sa ville d'Elbeuf au Mondial

Voir plus d'articles

Juste pour vous

Actu

Seine-Maritime : L214 veut s’inviter à un gros événement pour protester contre les pratiques de E.Leclerc

Le samedi 13 juin 2026, l’association de protection animale L214 annonce une mobilisation devant un événement soutenu par les magasins E.Leclerc, à Elbeuf.

Article réservé aux abonnés



Le rassemblement de L214 est annoncé devant le Cirque Théâtre d’Elbeuf (Seine-Maritime), le samedi 13 juin 2026. ©Le Journal d’Elbeuf

Par Aurélien Delavaud

Publié le 11 juin 2026 à 21h12

Au départ, il s'agissait d'un simple rendez-vous culturel, pour les talents et les amoureux du **hip-hop**. Finalement, il va prendre une tournure beaucoup plus politique et polémique. Le samedi 13 juin 2026, le Cirque-Théâtre d'Elbeuf (Seine-Maritime) va accueillir les sélections régionales du **concours Hip Hop Talents**, pour révéler les futurs grands noms de la danse, du rap ou du street art, soutenu par les espaces culturels des **centres E.Leclerc**. C'est justement ce partenariat qui dérange les militants de l'**association L214**, qui lutte contre les maltraitances animales et qui a prévu de s'inviter pour l'occasion.

« Couvrir les cris des animaux »

« En organisant des événements culturels comme les Hip Hop Talents, E.Leclerc monte le son pour couvrir les cris des **animaux**. Nous sommes ici pour les faire entendre ! », indique Camille Silvert, chargée de campagnes agroalimentaires pour L214, dans un communiqué. Cette fois, ce sont les conditions d'**élevage des cochons** qui fournissent les magasins qui sont dans son viseur.

À lire aussi

Nice. L'association L214 prévoit une action surprenante en centre-ville, Ciotti et les députés ciblés

Pour alerter l'opinion publique, l'association prévoit de réunir plusieurs de ses militants devant la salle de spectacle elbeuvienne. Ils déploieront des **banderoles** et distribueront aux spectateurs « des **tracts** de format carré imitant un album de hip-hop. Intitulée *E.Leclerc, la réalité non censurée*, la liste de chansons de cet album est une liste des pratiques d'élevage cruelles cautionnées par E.Leclerc ».

Parmi ces pratiques, L214 cite notamment « l'enfermement des truies en cage pendant la moitié de leur vie, les **mutilations** routinières des porcelets, l'élevage des animaux au-dessus de leurs excréments… »

Déjà des actions dans d'autres villes

Avec ce rassemblement, l'association espère inciter les gens à signer sa pétition pour pousser E.Leclerc à signer le *Pig Minimum Standards*, un texte qui dicte les bonnes pratiques en matière de traitement des cochons.

À lire aussi

Des vaches découpées en vie : L214 porte plainte et demande la fermeture d'un abattoir de Martinique

Ces dernières semaines, des militants ont déjà mené de telles actions lors des sélections des Hip Hop Talents à Paris, à Toulouse et à Roubaix.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

Elle a mis de l'ail sous son oreiller… et s'est réveillée avec cette surprise

Le saviez-vous? | Sponsorisé

En savoir plus

Ce nouveau polo structurant fait parler de lui dans le monde entier

Polo Structurant | Sponsorisé

Cheveux : les looks féminins qui font fureur

sharestories.media | Sponsorisé

Lire la suite

Des coiffures modernes et flatteuses à 60 ans

medianote.media | Sponsorisé

Lire la suite

Les coupes tendance qui rajeunissent après 60

medianote.media | Sponsorisé

Lire la suite

Après l'épisode du cobra près de Toulouse, un python découvert à Narbonne ?

Valérie Pécresse désavouée : la justice annule le nouveau nom de ce lycée de Seine-Saint-Denis

En Eure-et-Loir cette pharmacienne s'inquiète de l'installation d'un confrère près de chez elle dans le bourg

"Sans lui, nous aurions pu connaître plusieurs drames" : Éric a sauvé deux enfants de la noyade sur une plage de Vendée

« Deux étaient nés la nuit d'avant » : cet agriculteur des Yvelines raconte le sauvetage émouvant de sept faons

Plus de 4 mètres et près de 600 kg : un impressionnant requin féroce retrouvé mort près des côtes de la

Manche

Les hommes de plus de 40 ans adoptent en masse ce polo qui masque le ventre et la poitrine
Polo & T-Shirt Effet Ventre Plat | Sponsorisé

"Objectif remigration" : un nouveau collectif d'extrême droite s'affiche en géant sur la basilique de Saint-Denis

Mort de Charlie Dalin : quelle est cette tumeur contre laquelle il luttait depuis plus de deux ans ?

« J'étais terrifié » : bloqué en mer, un skipper de la Vendée Arctique obligé de plonger à quatre mètres de profondeur

Fermées de force par la préfecture de police, les Grandes Halles du Vieux-Port gagnent leur bras de fer

Nathalie Saint-Cricq, cet homme politique qu'elle voit président en 2027 : "Tout le monde se fout de moi"
Gala | Sponsorisé
Un véritable sanctuaire de sérénité à l'Île Maurice
Club Med | Sponsorisé
Réservez

"À la vue des gendarmes, il a immédiatement ralenti" : un excès de vitesse de plus de 100 km/h relevé dans l'Aisne

Pagaille sur l'autoroute A9 en direction de l'Espagne : de gros bouchons sont en cours, à l'heure de pointe

L'arrestation de quatre Cubains à Versailles permet de retrouver des bijoux volés il y a 10 ans

tendanceouest.com

Le Havre. La Maison de l'ado évolue : à quoi sert cette structure inaugurée par Brigitte Macron ?

Célia Caradec

5–6 minutes

Elle a été la première du genre, en France, à accueillir les ados et leurs parents. Lancée en 2000, La Maison de l'adolescent du groupe hospitalier du Havre connaît un renouveau, dans des locaux trois fois plus grands, de près de 1 500m^2, inaugurés mardi 9 juin en présence de Brigitte Macron.



Brigitte Macron, présidente de la Fondation des hôpitaux, a été accueillie notamment par le maire Edouard Philippe et le Dr Alain

Fuseau, fondateur de la Maison de l'ado. - Célia Caradec

Désormais installée au 6 rue Lanfant de Metz, face à l'hôpital Pierre Janet, la Maison de l'ado va permettre d'accompagner davantage de jeunes en souffrance ou en questionnement. Car les besoins sont énormes : après la crise du Covid, la Maison de l'ado du Havre et ses antennes, à Fécamp et Port-Jérôme-sur-Seine, ont enregistré 35% de demandes de traitement de troubles psychiques supplémentaires.

Un espace libre et sans rendez-vous

La grande nouveauté, dans ces locaux, est la création d'un espace Cap'ADO. Cet accueil libre, gratuit et confidentiel, est accessible à tous les jeunes de 12 à 18 ans, tous les lundis, mercredis et vendredis, de 16h à 19h, sans rendez-vous.



Le lieu a été agrémenté d'œuvres de street-art. - Célia Caradec

"*Ils peuvent venir seuls, accompagnés de leurs parents ou même entre copains. Quand on les reçoit, ils ne sont pas des patients mais avant tout des adolescents. Tout reste confidentiel, il n'y a pas de*

dossier médical", expose Caroline Baudouin, infirmière et coordinatrice de cet espace. Peine de cœur, mal-être, problème scolaire ou avec les parents... Aucun sujet n'est tabou.

Caroline Baudouin, infirmière et coordinatrice de Cap'ADO

00:00

00:34

0:00 / 0:35

Décoré avec des œuvres de street-art, notamment celles de David Karsenty, l'espace a été pensé pour être propice à l'échange : "*Il y a des poufs, un canapé, un baby-foot... Pas de bureau, qui peut mettre de la distance avec le jeune*", souligne Linda Gonzalez, éducatrice spécialisée et elle aussi coordinatrice.

Linda Gonzalez, éducatrice spécialisée et coordinatrice

00:00

00:36

0:00 / 0:37

L'espace Consult'ADO est quant à lui destiné aux groupes thérapeutiques et consultations sur rendez-vous, pour les jeunes ou leurs proches, dans le cadre d'un suivi sur plus long terme, adapté à chaque ado. Elles sont possibles du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h30, et sur certains créneaux le week-end.



L'espace Cap'ADO est ouvert à tous les jeunes, sans rendez-vous. - Célia Caradec

Animée par une équipe pluridisciplinaire composée d'infirmiers, d'éducateurs, de nutritionnistes, de gynécologues, de psychiatres, de psychologues ou d'assistants sociaux, la Maison de l'ado a accompagné, en 2025, près de 2 800 jeunes et familles.

Inaugurée par Brigitte Macron

Avec sa casquette de présidente de la Fondation des hôpitaux - héritée de Bernadette Chirac, qui vient de disparaître - Brigitte Macron était présente à l'inauguration de la Maison de l'ado du Havre. "*On a un cruel manque de pédopsychiatres en France, mais il y a aussi besoin de lieux physiques, pas forcément médicalisés, pour accueillir les ados qui ont besoin de resocialiser, de se guérir d'un traumatisme, d'un harcèlement*" estime la Première Dame, qui a échangé pendant de longues minutes avec des adolescents suivis au Havre. Harcèlement, déracinement après un déménagement, angoisse liée aux devoirs ou à l'orientation... Divers sujets ont été abordés.

Les Macron "amoureux de la Normandie"

L'épouse d'Emmanuel Macron en profite pour confirmer son goût pour Le Havre, la ville dont le maire n'est autre qu'Edouard Philippe, ancien Premier ministre. Elle y donne régulièrement des cours au sein de L'Institut des Vocations pour l'Emploi (LIVE), implanté près de la tour Alta. Les apprenants "*ont 40 ans de moyenne d'âge, et en moins de six mois on essaye de les remettre dans l'emploi. Le Havre s'est imposé très vite, car on a besoin de partenaires, et il y en a beaucoup ici, qui sont très dynamiques*", commente Brigitte Macron.

"*Avec le président, on est très amoureux de la Normandie. Quand on vient, on ne rate jamais la promenade littorale, c'est magnifique. Le Havre, c'est un peu Amiens au bord de la mer*", sourit la Première Dame, faisant référence notamment à l'architecture Perret, également représentée dans sa ville natale.

Pratique. La Maison de l'adolescent est située au 6 rue Lanfant de Metz, au Havre. Prise de rendez-vous via 02 32 74 27 30 ou par mail à sec.maison.ado@ch-lehavre.fr. Pour joindre l'espace Cap'ADO : capado@ch-lehavre.fr. Des antennes existent à Fécamp, 3-5 rue Henry Dunant, et à Port-Jérôme, 16 rue Jean Maridor.

paris-normandie.fr

Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille de sa compagne

Maxence Béranger

6–7 minutes

Un homme de 45 ans a été condamné par le tribunal correctionnel du Havre jeudi 28 mai 2026 pour avoir agressé sexuellement la fille de sa conjointe, alors mineure au moment des faits.

Ajouter Paris Normandie sur Google



Jeudi 28 mai 2026, le tribunal correctionnel du Havre a condamné un individu pour agression sexuelle sur mineure. - Photo d'archives Paris Normandie

Par Maxence Béranger

Publié: 12 Juin 2026 à 07h01 Temps de lecture: 1 min

Au tribunal correctionnel du Havre, jeudi 28 mai 2026, un homme était jugé après une plainte déposée en 2024 pour agression sexuelle, par la fille de sa compagne, alors âgée de 16 ans.

Consultez l'actualité en vidéo

Une victime tétanisée

Les faits remontent au 8 juin 2024. Florent*, 43 ans à l'époque, vit alors avec la mère d'Océane*. Dans la plainte qu'elle déposera au commissariat de police du Havre, la jeune fille raconte : alors que sa

mère est encore au travail, elle regarde la télé avec son beau-père, tous deux assis sur le canapé. C'est alors que le prévenu l'embrasse dans le cou, et lui impose des attouchements au niveau de la poitrine. Tétanisée, « *comme bloquée* », Océane ne sait pas comment réagir. Aujourd'hui majeure, elle témoigne à la barre pour exprimer sa souffrance : « *J'ai vu un psy, loupé plusieurs cours, j'étais angoissée, mais aujourd'hui je suis gendarme à Paris, j'ai réussi malgré cela.* » Les magistrats salueront d'ailleurs le courage d'Océane.

« J'étais comme bloquée ».

À la barre, Florent* nie les faits. « *Elle ment »,* soutient-il devant les magistrats. L'homme, chauffeur routier et qui n'a pas souhaité la présence d'un avocat, se défend lui-même en pointant le manque de preuves. Aujourd'hui séparé de la mère d'Océane, il assure qu'« *Océane* ment pour [les] conduire à la séparation* ».

Un prévenu qui nie jusqu'au bout

La procureure rappelle que lors de l'audition du 13 mars 2025, l'homme affirmait « *qu'il n'y a jamais eu de câlin* ». Des propos sur lequel est revenu l'individu après que les policiers ont découvert plusieurs messages échangés avec la mère de l'adolescente. La conversation tourne alors autour de ses comportements avec Océane*. « *Est-ce qu'à l'avenir tu pourrais arrêter de lui faire des bisous dans le cou, ça la rend mal à l'aise* », demande Madame. Présente lors de l'audience, elle ne peut cacher sa peine et verse des larmes à chaque moment où les magistrats rappellent qu'elle était dans l'incompréhension au moment du drame.

Confronté aux messages échangés avec son ex-compagne, Florent* reste sur ses positions. Le président lui demande : « *Ça vous fait quoi de savoir qu'elle va mal* » *?* Dans l'inconfort, d'une voix tremblante, il maintient : « *Ça me fait mal, mais elle ment* ».

Déjà connu pour des faits de violence

Le casier judiciaire du chauffeur routier comportait une mention pour violence sur conjoint. Le juge lui demande de raconter cette histoire. Dans la continuité de son discours, il se justifie : « *Je lui ai mis un coup sans faire exprès* ». L'avocate de la partie civile parle d'une défense « *bidon, extrêmement inquiétante.* » et affirme que sa cliente va être « *marquée à vie* ».

Douze mois de prison avec deux ans de sursis probatoire

La procureure de la République requiert douze mois d'emprisonnement avec sursis. Après délibération, les juges suivent les réquisitions de la représentante du ministère public. Florent* est donc condamné à douze mois de prison avec sursis. Il aura par ailleurs l'obligation d'indemniser la victime, à hauteur de 2500 €.

Lire aussi

« J'ai voulu tester et j'ai accroché direct » : c'est quoi le tchoukball, ce sport ouvert à tous

Football – HAC. Oui, Mohamed El Kharraze va lui aussi présenter sa démission

Voile : « Il était le meilleur de sa génération », le monde de la voile pleure Charlie Dalin

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

Justice Le Havre

Ça se passe aussi vers

Ça se passe aussi vers

Le Havre





Video

Le Havre : dans les coulisses du chantier géant de l'ancienne décharge de Dollemard



Au Havre, un homme condamné pour agression sexuelle sur la fille de sa compagne





« J'ai voulu tester et j'ai accroché direct » : c'est quoi le tchoukball, ce sport ouvert à tous



Football – HAC. Oui, Mohamed El Kharraze va lui aussi présenter sa démission



Video

Le Havre. Ancienne décharge de Dollemard : un scandale

écologique débuté il y a plus de 70 ans



Voile : « Il était le meilleur de sa génération », le monde de la voile pleure Charlie Dalin

Voir plus d'articles

Juste pour vous

paris-normandie.fr

Violences contre les femmes et les enfants : 150 associations appellent à manifester chaque lundi

AFP

4–5 minutes

Les associations féministes et de défense des enfants appellent à se rassembler tous les lundis soir devant les tribunaux en France et devant le ministère de la Justice à Paris pour réclamer une loi intégrale contre les violences.

Ajouter Paris Normandie sur Google

Par AFP

Publié: 11 Juin 2026 à 16h40 Temps de lecture: 2 min

Les associations féministes et de défense des enfants appellent à se rassembler tous les lundis soir devant les tribunaux en France et devant le ministère de la Justice à Paris pour réclamer une loi intégrale contre les violences.

Cette coalition, qui regroupe près de 150 associations et syndicats,

organise également une grande manifestation le samedi 4 juillet : « *L'idée, c'est de faire une marche populaire et rassembleuse, à laquelle tout le monde peut participer* », a précisé jeudi 11 juin 2026 à l'AFP Anne-Cécile Mailfert, présidente de la Fondation des femmes.

Les associations exigent « *la mise à l'agenda immédiate d'une loi-cadre intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants, dotée de moyens conséquents* ».

Une pétition en ligne réclamant cette loi intégrale rassemblait mardi plus de 200.000 signatures.

Une nouvelle proposition de loi

Lundi, quelques milliers de manifestants se sont rassemblés en fin de journée dans des dizaines de villes de France et devant la Chancellerie à Paris, mettant en cause la justice dans l'affaire Lyhanna et le traitement des violences sexuelles.

Les révélations sur plusieurs plaintes pour viols sur mineures visant le principal suspect dans la mort de la jeune Lyhanna, 11 ans, ont suscité une vive émotion et relancé les interrogations sur les défaillances du système.

Une proposition de loi intégrale de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, comprenant 79 articles, avait été déposée fin 2025 et cosigné par une centaine de députés de gauche et de la coalition gouvernementale mais elle n'a jamais été examinée.

Le texte a toutefois reçu lundi le soutien de la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet, qui a appelé le gouvernement à l'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée, en juillet ou en septembre.

Renforcement des peines pour les violeurs en série sur mineur, délai maximal de trois mois pour les actes d'enquête concernant les crimes sur enfants : pour l'heure, le gouvernement a proposé

d’intégrer quelques mesures supplémentaires au projet de loi sur la protection des enfants, déjà présenté en conseil des ministres et qui sera examiné au Parlement le 15 juillet.

Lire aussi



[Mort d’Elisa Pilarski : sursis pour son compagnon, euthanasie pour le chien Curtis]



[Télévision. Téléfoot reste finalement sur TF1 et se déclinera sur la]

chaîne L'Équipe



Philippines : un puissant séisme fait au moins 15 morts, de nombreux bâtiments effondrés

Contenus sponsorisés

Juste pour vous

actu.fr

Vidéo. La première éolienne en mer a été installée dans le parc Dieppe - Le Tréport

Lucas Farcy

3–4 minutes

Mercredi 10 juin 2026, le mât de la première éolienne en mer a été installé dans le parc Dieppe - Le Tréport. L'installation se poursuit, pour une mise en service du parc fin 2026.

Sur le même thème

- Eoliennes
- Parc éolien en mer
- Villes Soeurs

Par Lucas Farcy Publié le 11 juin 2026 à 14h38

Au Tréport et dans les communes voisines, il est possible de **distinguer sur l'horizon** depuis quelques jours un **immense bateau** néerlandais, le Vole au vent. À son bord, il transporte le mât et les pales de la **toute première éolienne en mer** du parc Dieppe – Le Tréport.

Le mât a été installé mercredi 10 juin 2026 et ce jeudi, les trois pales de l'éolienne étaient raccordées. Quand les conditions sont bonnes, il ne faut que **deux jours** aux équipes du chantier **pour installer une éolienne de 210 mètres de haut**.

Une rapidité qui tranche avec la durée qui a été nécessaire à la mise en place de ce projet : cela fait en effet **plus de 20 ans** que

l'installation d'un parc en mer entre Dieppe et Le Tréport est envisagé. Une vive opposition, portée par des pêcheurs, des associations de riverains et des élus du territoire, est en effet née autour de ce projet.

Dans un communiqué publié en début de semaine, le maire du Tréport **Laurent Jacques**, opposé au projet, explique que « même s'il a été perdu, le combat n'aura pas été totalement vain. Il nous aura permis de **gagner plusieurs années** avant la mise en œuvre de ce parc. Ce n'est pas rien à l'échelle d'une vie d'un pêcheur ».

Ce dernier rappelle les raisons de cette opposition : « Aux côtés de Gérard Bilon, le regretté président de l'association SOS à l'Horizon, le conseil municipal du Tréport s'est positionné contre ce projet dès son annonce. Notre position a été motivée avant tout par le préjudice porté à nos marins pêcheurs en raison de son gigantisme, mais aussi parce que, si nous sommes favorables aux énergies renouvelables, l'éolien en mer nous semble, à de nombreux points de vue, l'un des moyens les moins pertinents à mettre en œuvre ».

Le parc et ses 62 éoliennes devrait être opérationnel à la fin de l'année 2026. Il doit fournir de l'électricité à 850 000 habitants.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec Mon Actu.

acteurspublics.fr

Fonction publique : face à l'émergence de l'IA, les syndicats entre méfiance et proactivité

Par Paul Idczak

10–12 minutes

Début avril 2026, les syndicats de la fonction publique ont obtenu un premier satisfecit au sujet de l'avenir de l'IA dans la fonction publique. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel, a en effet proposé l'ouverture d'une négociation sociale consacrée au sujet. Avec l'objectif d'aboutir, d'ici à l'automne prochain, à un accord sur les usages prioritaires de l'IA, ses principes éthiques et de souveraineté, couplé à des volets sur la formation et l'accompagnement des agents.

Alors que s'est désormais ouvert un chantier de près de six mois, potentiellement déterminant pour l'avenir des métiers de la fonction publique, quel regard portent les différentes organisations syndicales du secteur public sur l'émergence de ces outils au sein de l'administration ?

Une discussion nécessaire

Dans les grandes lignes, à l'image des actions de la DRH de l'État évoquées précédemment dans ce dossier, les syndicats regrettent un manque de cadre général autour de l'utilisation de l'IA dans le service public. Un sujet qui sera évidemment au cœur des discussions à venir avec le ministère. *"L'administration ne peut pas faire l'économie d'un cadre protecteur"*, pointe, dans ce contexte, la

secrétaire générale de la CFDT Fonctions publiques, Laure Revel. Pour elle, cette absence laisse l'agent *"seul"* face aux erreurs potentielles de l'outil, comme *"les hallucinations et les biais"*, mais aussi face aux risques encourus lors de l'utilisation des différentes solutions, tels que la perte de données et la mise en cause de la responsabilité individuelle en cas d'erreur. Le son de cloche est similaire du côté de l'Unsa Fonction publique. Aux yeux de son secrétaire général, Luc Farré, la négociation engagée depuis le mois d'avril apparaît nécessaire pour définir, de manière collective, "*les conditions de la réussite de l'introduction de l'IA dans les trois versants de la fonction publique*".

Lire aussi : Fonction publique : l'IA réduit déjà les tâches rébarbatives, mais ne transforme pas encore les conditions de travail

À une heure où l'administration souhaite discuter avec les syndicats, plusieurs d'entre eux paraissent bien rodés sur le sujet, et se sont organisés, en interne, pour espérer peser sur les débats. Quand certains, comme la CFDT ou l'Unsa, disposent d'un ou plusieurs représentants dédiés à la thématique, d'autres, comme la CGT ou la FSU, ont déjà formé des groupes de travail, pour faire émerger un avis collectif.

À la CGT, un travail spécifique est ainsi mené dans le cadre de certaines branches d'activité, "*afin de recenser et analyser les effets de l'IA sur les métiers et sur l'organisation du travail, les missions et le service public*". Des réflexions menées dans la sphère État, mais aussi en articulation avec les représentants syndicaux des deux autres versants de la CGT Fonction publique. Le chantier est aussi conduit à grande échelle à la FSU, dont les branches nationales s'intéressent spécifiquement à l'ensemble des questions et sujets revendicatifs que le déploiement de l'IA génère.

Prudence de mise

Derrière cette volonté de dialogue, un terme revient souvent dans

les propos des responsables syndicaux : la vigilance. Une appréhension justifiée par des retours mitigés émanant des agents sur le terrain au sujet de l'IA. En l'occurrence, les différentes organisations interrogées font part, d'un côté, d'inquiétudes, notamment sur le sens et la qualité du travail produit et le risque de suppression de postes, à terme. De l'autre, certaines, comme la FSU, décrivent des agents pris d'un "*véritable engouement, sans aucune précaution*". Ce qui révélerait "*l'incapacité des administrations à produire une explication claire, précise et de nature à expliciter les atouts et les dangers de l'IA*".

Ces retours forgent les opinions des organisations représentantes des personnels. Luc Farré indique, dans ce cadre, souhaiter "*une approche raisonnée qui doit permettre d'améliorer le travail des agents, de leur dégager du temps pour d'autres tâches, et non être l'occasion de supprimer des postes alors que nous assistons à des réductions d'effectifs*".

Lire aussi : Olivier Meier : "Un peu moins de 10 % des emplois publics pourraient être transformés ou supprimés par l'IA"

Du côté de l'UFSE-CGT, Sylviane Brousse s'intéresse aussi à la méthode de déploiement des outils dans les administrations. Selon la responsable, les usages se développent, à l'heure actuelle, *"sans véritable dialogue social en amont, sans étude d'impact sérieuse sur les métiers, les missions, l'organisation du travail ou la santé des agents"*. Cette syndicaliste déplore le fait que nombre de tâches administratives "*pas seulement périphériques*" puissent déjà être réalisées par l'IA : *"Aujourd'hui, l'IA intervient sur des dimensions qui touchent directement à la qualité du travail, au raisonnement professionnel, à la responsabilité des agents et à la qualité du service rendu aux usagers*", souligne-t-elle.

Ces alertes sur l'utilisation des outils sont également portées à la FSU, où l'on craint des retombées RH négatives dans le cadre actuel : *"Faute de maîtrise socialement définie du recours aux outils d'IA générative, la rapidité de la réponse cumulée avec une pression*

managériale au gain permanent de productivité entre en conflit avec les processus de construction des cultures professionnelles et des savoirs et savoir-faire qu'elles supposent, tant sur le plan individuel que collectif." D'où le souhait d'un meilleur soutien prodigué aux agents, comme l'explique Pascal Kessler, le patron de la Fédération autonome de la fonction publique (FA-FP) : "*L'accélération de l'IA doit être couplée à un accompagnement sérieux et rigoureux, avec l'idée, derrière, qu'elle ne remplacera jamais un agent bien formé et compétent.*"

Adapter les formations

Quid de cet accompagnement, dès lors ? À la CGT, la petite musique de la précipitation apparaît comme le maître-mot au moment d'aborder ce sujet. "*Les formations proposées par l'administration sont nécessaires, mais elles arrivent souvent avant même que le déploiement ait été discuté collectivement, évalué et cadré,* regrette Sylviane Brousse. *On forme donc les agents à l'usage d'outils dont le déploiement n'a pas été précédé d'un véritable dialogue social, ni d'études d'impact sérieuses.*"

L'essentiel des syndicats reste d'ailleurs insatisfait de ce que proposent aujourd'hui les employeurs aux agents. La FSU considère par exemple que les catalogues de formation "*ne permettent pas aujourd'hui de remédier aux problèmes de fond*". "*Certaines sont intéressantes car elles nourrissent la construction de l'esprit critique et cherchent à encourager la maîtrise humaine, tandis que d'autres paraissent très souvent peu utiles ou inadaptées aux besoins*", juge Caroline Chevé, sa secrétaire générale. La CFDT abonde : "*Pour l'instant, le compte n'y est pas*". Pour quelle raison ? Le syndicat réformiste dit observer "*une disparité flagrante entre les trois versants, ainsi qu'un manque d'ampleur*". L'occasion de réclamer, pour l'avenir, des formations professionnalisantes afin d'"accompagner *la transformation profonde des compétences*" des agents, au-delà d'une simple "*sensibilisation*" aux prompts. Pour

"*intégrer cette dimension*", la CFDT réclame, en outre, une mise à jour intégrale du répertoire commun des métiers de la fonction publique.

Lire aussi : Intelligence artificielle dans les services publics : après une prise de conscience tardive, l'État esquisse une méthode de travail

Parmi les organisations interrogées, seule la FA-FP se dit, pour le moment, satisfaite du dispositif proposé aux fonctionnaires, "*par l'intermédiaire de Mentor dans la fonction publique de l'État et des travaux du Centre national de la fonction publique territoriale*" pour les collectivités. "*La question serait plutôt de savoir si les employeurs respectent le cadre de la formation professionnelle et permettent à leurs agents de se sensibiliser aux risques réels comme potentiels de l'IA, en leur offrant la possibilité d'acquérir les bases de connaissances indispensables et correctes pour son utilisation*", tempère tout de même Pascal Kessler.

Un chantier à propos

Face à ces questionnements, le chantier de discussions ouvert en avril représente donc une occasion idoine, pour les syndicats, de faire valoir leurs différents points de vue et leurs revendications. La majorité des organisations saluent par exemple l'ambition de l'État de mettre à disposition de ses agents des solutions souveraines qui puissent assurer la protection des données sensibles en interne, et mettre fin au phénomène de "*shadow IA*" qui voit un grand nombre d'agents utiliser, dans leur coin, des outils grand public comme ChatGPT.

> La priorité : *mettre enfin en place des cadres collectifs de discussion, d'analyse des impacts et de protection des agents publics.*

Mais la réflexion des représentants syndicaux va surtout porter sur le fond des usages, et sur leur utilité. "*Sur des sujets touchant à l'emploi, aux métiers, aux qualifications, à la qualité du travail, aux*

fonctions RH, à la formation ou à la production intellectuelle, la prudence impose de poser les finalités, d'ouvrir un véritable dialogue social et d'évaluer avant tout déploiement", pose Sylviane Brousse à l'UFSE-CGT. Pour elle, la priorité, à court terme, reste de "*mettre enfin en place des cadres collectifs de discussion, d'analyse des impacts et de protection des agents publics*". Caroline Chevé, de la FSU, identifie un autre défi pour l'État : réussir à envisager "*les usages réellement utiles, soutenables, n'aliénant pas la responsabilité et la maîtrise humaine de la conception comme la réalisation des missions de service public*". D'où l'idée d'organiser des "*moratoires*" dans les déploiements d'outils "*pour laisser le temps à des réflexions collectives et partagées permettant d'aborder avec les agents l'ensemble des problématiques soulevées*".

Car, dans un contexte où l'IA s'ancre dans les pratiques quotidiennes des agents, aujourd'hui, la question n'est plus de poser des barrières, mais de chercher à accompagner les utilisateurs. Comme le résume Luc Farré, "*l'outil IA est désormais inévitable, et peut offrir des opportunités… à condition que les agents puissent le maîtriser et garder le contrôle sur le résultat*". Tout un programme.

acteurspublics.fr

Le pouvoir de substitution du préfet en cas de carence, nouveau point de friction entre l'État et les collectivités

Mathilde Karsenti

4–6 minutes

Auditionnée par la délégation aux collectivités territoriales du Sénat, la ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation Françoise Gatel était notamment interrogée sur le projet de loi *"visant à renforcer l'État local"*, jeudi 11 juin 2026. Elle est en particulier revenue sur le pouvoir de substitution du préfet en cas de carence des collectivités territoriales prévu par le texte. *"Le maire a une compétence de prévention et de sécurité, mais à un moment, le phénomène est tellement conséquent qu'il n'a pas la capacité à agir car il n'a pas les moyens"*, a estimé la ministre devant les parlementaires, citant par exemple les *"catastrophes climatiques"* et les perturbations liées aux *"gens du voyage"*.

"Mise sous tutelle de l'action publique décentralisée"

Du côté des élus, les critiques sont nombreuses à ce sujet. Pour l'Association des maires de France (AMF), l'intégration de ce pouvoir dans la loi *"traduit une défiance à l'égard des élus locaux et soulève de sérieuses interrogations au regard du principe constitutionnel de libre administration"*. L'association des Départements de France juge quant à elle que *"ce pouvoir de substitution généralisé au sujet d'une 'carence supposée' d'une collectivité ouvre la porte à une recentralisation administrative*

inacceptable et constitue, pour les Départements, la marque d'une mise sous tutelle de l'action publique décentralisée".

Lire aussi : État local : le Conseil d'État valide les dispositions visant à renforcer le rôle du préfet

Pourtant, cette possibilité donnée à l'État en cas de défaillance d'une collectivité territoriale *"existe déjà"*, rappelle Françoise Gatel devant la délégation sénatoriale. *"La législation en vigueur prévoit en effet de nombreux dispositifs de substitution qui permettent à l'État d'agir, dans le cadre de procédures encadrées et sur des objets précis, en cas de carence des autorités exécutives locales dans la mise en œuvre de leurs attributions, que celles-ci relèvent de prérogatives de police administrative, de compétences ou de missions confiées au maire en tant qu'agent de l'État"*, développe l'étude d'impact publiée le 19 mai 2026. Et de préciser : *"Toutefois, en dehors de ces cas ciblés, il n'existe pas de fondement général sur lequel peut s'appuyer le représentant de l'État pour intervenir, en lieu et place d'une collectivité locale, d'un groupement de collectivités ou d'une autorité de police locale, lorsque celui-ci s'abstient ou refuse d'agir et que les circonstances l'imposent."*

Une substitution du préfet qui doit être encadrée

L'objectif est donc, selon la ministre Françoise Gatel, de permettre à *"l'État d'agir pour protéger le maire"*. Elle admet toutefois comprendre l'émotion suscitée chez les élus locaux. *"J'ai bien entendu que ça donne l'impression qu'on recentralise"*, a-t-elle insisté devant les parlementaires tout en précisant qu'il n'était en toute logique pas question que le préfet *"aille gérer les écoles"*. Et d'ajouter : *"J'ai été maire et il y a bien des fois où ça m'arrangeait que le préfet prenne la main"*.

Lire aussi : Le projet de loi visant à "renforcer l'État local" débute au Sénat un parcours parlementaire très incertain

Du côté des préfets, on trouve le texte, et en particulier cette

disposition, équilibrés. Interrogé par *Acteurs publics,* un préfet en exercice estime que *"la philosophie générale du texte n'est pas tant de mettre des contraintes aux collectivités territoriales mais d'œuvrer dans l'intérêt général local"*. Un principe d'ailleurs rappelé par le Conseil d'État dans son avis sur le projet de loi rendu le 7 mai 2026. Selon les juges administratifs, ce pouvoir de substitution *"en cas de carence des autorités locales"* doit être encadré. Ils alertent sur la notion de *"carence"* des collectivités qui n'est pas assez précise, ouvrant la voie à une *"très large marge d'appréciation"* pour intervenir en leur lieu et place. Ils pointent également l'absence de procédure contradictoire préalable, ainsi qu'une atteinte *"disproportionnée"* au principe de libre administration des collectivités.

Toutefois, le préfet interrogé se veut rassurant. Il rappelle qu'avant toute décision de substitution, *"un dialogue a lieu entre l'élu et le préfet"*. *"Quoi qu'il en soit, la décision est attaquable par la collectivité devant la justice"*, ajoute le représentant de l'État, insistant sur le fait que *"le préfet n'a pas d'intérêt à se surcharger"* dans ses missions.

acteurspublics.fr

Administrateurs de l'État : Beauvau s'impose dans le tour extérieur 2026 sur fond de diminution du nombre des postes à pourvoir

Par Paul Idczak

5–7 minutes

Au moment d'annoncer officiellement son plan de rénovation du tour extérieur des administrateurs de l'État, en mars 2026, la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) avait précisé porter, désormais, *"une attention accrue à la qualité et à la diversité"* des postes proposés en sortie de ce dispositif de promotion interne dans la haute fonction publique. La DRH de l'État vient justement de publier, par arrêté, la répartition, ministère par ministère, de ces postes sur lesquels atterriront les futurs membres du corps interministériel, l'année prochaine.

Rappelons que la procédure d'accès au corps des administrateurs de l'État via le tour extérieur permet à plusieurs catégories de fonctionnaires, dont principalement ceux bénéficiant d'au moins huit ans d'expérience dans un corps ou un emploi de catégorie A ou assimilé, de tenter leur chance pour intégrer ce nouveau corps créé en janvier 2022. La réforme de la haute fonction publique a entraîné une transformation du dispositif, il y a maintenant plus de trois ans, en élargissant les viviers de candidats, tout en instaurant une double présélection ministérielle et interministérielle. Le nombre de postes pourvus dans le cadre du dispositif a largement

augmenté.

Lire aussi : Promotion interne : la DRH de l'État cherche à donner un nouveau souffle au recrutement au tour extérieur des administrateurs

Dans le détail des chiffres diffusés au Journal officiel du 11 juin, le nombre total de postes proposés (75) est en baisse par rapport à l'an dernier, où il était monté à 88. Il retrouve par la même occasion un niveau similaire aux 76 postes de 2024.

Trois fois plus de postes à l'Intérieur

Parmi la liste plus fine de chaque ministère, l'un d'entre eux se détache et voit son nombre de postes offerts passer du simple au triple : l'Intérieur. Doté de 7 postes en 2024 et 2025, le ministère en compte désormais 20 en 2026. La place Beauvau est, dans ce cadre, l'unique département ministériel à connaître une hausse significative par rapport à l'an dernier.

Pour un spécialiste des RH de l'État, cette évolution importante serait due à une affaire de calendrier, trois ans après la suppression du corps des sous-préfets et du tour extérieur spécifiquement dédié à l'accès à ces fonctions. *"Entre la fin du corps des sous-préfets en 2023 et aujourd'hui, il a fallu plusieurs années pour absorber les flux transitoires, harmoniser les grilles indiciaires uniques et intégrer de nouveaux réseaux des emplois de l'administration territoriale de l'État dans le périmètre global des emplois de direction*, explique cette source. *Tout cela a provoqué une hausse quantitative des emplois supérieurs gérés par le ministère de l'Intérieur, dans une architecture globale qui repose en partie sur le tour extérieur des administrateurs de l'État."*

Deux autres ministères régaliens en baisse

Contrairement à Beauvau, deux autres grandes administrations sont marquées par une baisse de leur dotation de postes. *"La*

sélectivité s'accroît sur les ministères régaliens traditionnels hors Intérieur", analyse ainsi, dans un post LinkedIn, l'administrateur de l'État Géraud Paté.

C'est le cas à Bercy, qui en proposait 37 l'an dernier après un pic à 42 en 2024, et dont la dotation, cette année, ne se situe plus qu'à 24 unités, soit une baisse de 13 postes en un an. Une chute due, selon un cadre du ministère, aux *"efforts qui sont demandés actuellement en termes d'emplois"* dans les différents services du "paquebot". En dépit de cette réduction, le ministère de l'Économie reste encore, comme depuis trois ans, celui qui propose le nombre le plus élevé de postes aux futurs administrateurs de l'État.

Autre ministère où la chute est significative : le Quai d'Orsay. Ce dernier, qui proposait 20 postes pour le cru 2025, n'en offre cette fois plus que 8. Pour rappel, le ministère des Affaires étrangères n'avait pas pris part aux éditions 2023 et 2024 du tour extérieur, car son système de promotion interne n'avait alors concerné qu'une partie de sa manne de secrétaires des affaires étrangères, dont 80 avaient été promus administrateurs de l'État dans la foulée de la mise en place de la réforme de la haute fonction publique. À en croire un familier du dossier, la baisse de la dotation de postes observée en 2026 pourrait ainsi ne constituer qu'*"un retour à la normale"* après une année 2025 qui a pu faire office d'exception au regard du nombre important d'emplois proposés aux lauréats du tour extérieur.

Lire aussi : L'encadrement supérieur du Quai d'Orsay reste perturbé par la cohabitation entre les A et les A+

Dans les autres ministères, le *statu quo* est de mise quasiment partout. Le nombre de postes proposés, moins élevé que dans les ministères précités, n'évolue pas à la Culture (1), à la Transition écologique (4), aux Armées (5), tandis qu'une unité sépare les chiffres de 2026 de ceux de 2025 à l'Éducation nationale (5 contre 4), à la Justice (2 contre 3), à la Caisse des dépôts (1 contre 2). De

leur côté, les ministères sociaux sont cette fois dotés de 5 postes, contre 1 seul l'an passé. Soit un niveau équivalent à celui du tour extérieur de 2024, où ils proposaient, à l'époque, 4 emplois.

L'identité des lauréats de l'édition 2026 du tour extérieur des administrateurs de l'État, qui atterriront sur ces postes après une procédure d'appariement, devrait être connue au mois de décembre prochain.

acteurspublics.fr

Immobilier de l'État : le Sénat adopte la création d'une foncière interministérielle et tranche la question de ses effectifs

Par Philippine Ramognino

5–7 minutes

Après l'Assemblée nationale en janvier dernier, le Sénat a adopté à son tour la proposition de loi visant à moderniser la gestion du patrimoine immobilier de l'État, ce mercredi 10 juin au soir. Soutenue par le gouvernement, sa mesure phare consiste à créer une foncière interministérielle. Elle deviendrait l'unique propriétaire des dizaines de millions de mètres carrés qui composent aujourd'hui le parc étatique, auquel les ministères devraient verser des loyers.

Lire aussi : Avec la foncière de l'État, les ministères face au risque du choc des loyers

"Cette réforme n'est ni technique ni accessoire, puisqu'elle constitue le coup d'envoi d'une réforme structurelle de l'État", a défendu le ministre de l'Action et des Comptes publics, David Amiel. La proposition de loi prévoit en effet une évolution complète du pilotage des bâtiments publics. Aujourd'hui, plus de 60 programmes budgétaires portent des dépenses immobilières, participant à une *"gouvernance éclatée"*, selon les mots du ministre.

En déléguant l'administration des biens aujourd'hui gérés par les

différents ministères, l'objectif affiché est d'améliorer leur entretien, d'accélérer leur rénovation et globalement d'atteindre les objectifs que s'est fixés l'État, tant en matière de transition énergétique, d'amélioration des conditions de travail que de réduction des surfaces. La signature d'un bail est censée responsabiliser les occupants des bâtiments, et la mutualisation professionnaliser la fonction immobilière de l'État.

Clarification RH

Mais quels moyens humains vont être mis à disposition de cette nouvelle foncière ? La question des effectifs, qui n'avait pour le moment pas été clairement abordée, a fait l'objet d'un amendement déposé par le gouvernement et adopté par les sénateurs. Alors que le texte initial prévoyait de recruter des fonctionnaires en position normale d'activité, il est désormais question d'instaurer un régime transitoire de mise à disposition d'office des personnels qui exercent une activité transférée à cet établissement. Le dispositif présenterait l'avantage de *"pouvoir porter sur une fraction de quotité de travail et d'accompagner la montée en charge progressive de l'établissement, sans imposer immédiatement un schéma pérenne de gestion des personnels"*, défend le gouvernement.

Lire aussi : Foncière de l'État : les députés adoptent le projet mais imposent des garde-fous

Il s'agit toutefois d'une dérogation au code général de la fonction publique, selon lequel une mise à disposition suppose l'accord de l'agent, ainsi qu'une convention entre l'administration d'origine et l'organisme d'accueil. Cette dérogation serait valable pour une durée maximale de trois ans à compter du transfert d'activité. *"Dans le cadre de cette mise à disposition, les agents continueront de relever de leur administration ou établissement d'origine pour la gestion de la carrière et de la rémunération"*, détaille le texte.

L'amendement habilite également le gouvernement à déterminer,

par ordonnance, le régime pérenne d'emploi des fonctionnaires de la future foncière à la fin de la phase transitoire. *"La préparation de l'ordonnance permettra de conduire un dialogue social approfondi avec les représentants de l'ensemble des personnels concernés"*, assure le gouvernement. Le dispositif a reçu l'avis favorable du rapporteur Claude Nougein, qui a fait le parallèle avec celui mis en place à l'époque de la décentralisation afin d'assurer le transfert des collèges aux départements. Pour le sénateur LR, ce dispositif revêt également un intérêt financier, dans la mesure où *"cela permettra à la réforme de se faire à coût constant pour les finances publiques, ce dont il ne faut pas minimiser l'importance dans ce contexte"*.

Suppression du conseil de l'immobilier de l'État

Autre modification importante au texte adoptée par le Sénat : la suppression du conseil de l'immobilier de l'État. Depuis 2006, l'instance composée de parlementaires et de personnalités qualifiées a pour mission de suivre et d'évaluer l'avancement de la démarche de modernisation et l'évolution du parc immobilier de l'État et de ses opérateurs, comme de formuler des recommandations à l'exécutif. Mais pour Christine Lavarde, auteure de l'amendement, *"il faut poursuivre la logique jusqu'au bout et aller dans la simplification"*.

La sénatrice LR – qui avait piloté la commission d'enquête sur les missions des agences et opérateurs de l'État – considère que ce conseil n'a plus de raison d'être dans la mesure où *"la composition même du conseil d'administration de la foncière et les missions qui lui sont confiées reprennent celles du conseil de l'immobilier de l'État"*. Même si le gouvernement y a émis un avis défavorable, l'amendement a finalement été adopté.

Lire aussi : Foncière de l'État : les ministères invités à recenser les moyens alloués à leur patrimoine immobilier

Enfin, les sénateurs ont voté la nomination d'un préfigurateur de

l'établissement public immobilier et foncier de l'État. Entre la création de la foncière et la prise de fonction de ses organes, un préfigurateur sera nommé par le pouvoir réglementaire afin de l'administrer et de la diriger. Sa mission prendra fin à la nomination du futur directeur de la foncière interministérielle.

acteurspublics.fr

L’absence non autorisée d’un fonctionnaire placé d’astreinte justifie une exclusion temporaire de deux jours

Carla Spodek

4–5 minutes

Le respect des besoins du service prime sur la formulation d’une demande de congé d’un agent public. C’est ce que rappelle le tribunal administratif de Nîmes, le 13 mai 2026, en rejetant la requête d’un agent technique territorial qui contestait sa sanction disciplinaire de deux jours d’exclusion temporaire de fonctions infligée par la présidente du conseil départemental du Gard.

Un refus motivé par les besoins du service

À l’origine de l’affaire, une demande de congé déposée par un agent affecté au pôle entretien routier de Saint-André-de-Valborgne pour la journée du 29 janvier, alors même qu’il était placé en astreinte. Estimant pouvoir bénéficier d’un jour de RTT, l’agent ne s’est pas présenté à son poste ce jour-là. L’administration lui a toutefois opposé un refus motivé par les nécessités du service et l’obligation de maintenir au moins deux agents d’astreinte mobilisables. Toutefois, l’agent a maintenu qu’il se considérait en congé et n’a pas rejoint son poste de travail.

En conséquence, la présidente du conseil départemental du Gard a prononcé par arrêté l’exclusion temporaire de fonctions de deux jours de l’agent assortie d’une retenue de rémunération correspondant à la période litigieuse. Le requérant demandait

l'annulation de cette sanction en invoquant notamment une violation de ses droits de la défense, une situation de harcèlement moral, une rupture d'égalité avec d'autres agents ainsi qu'une méconnaissance du principe *non bis in idem*, interdisant de juger deux fois pour les mêmes faits, en raison d'une précédente retenue sur salaire pour absence de service fait.

Lire aussi : Un fonctionnaire peut être exclu douze mois, même en l'absence d'antécédents disciplinaires

La juridiction administrative relève d'abord que la procédure disciplinaire a été conduite régulièrement, dès lors que l'intéressé avait été informé des agissements reprochés, de son droit à consulter son dossier et à se faire assister. L'agent avait pu s'exprimer au cours d'un entretien préalable. De plus, les juges rappellent qu'aucune disposition n'impose, pour une sanction du premier groupe, la tenue obligatoire d'un entretien oral préalable.

Les magistrats refusent également de reconnaître l'existence d'un harcèlement moral ou d'une discrimination, faute pour l'agent d'avoir apporté des éléments précis permettant d'en présumer l'existence.

Concernant la retenue sur traitement décidée auparavant pour absence de service fait, celle-ci ne constitue pas, selon les juges, une sanction disciplinaire mais une simple conséquence du défaut de service rendu, de sorte que le principe *non bis in idem* ne pouvait être avancé.

Une absence maintenue volontairement malgré les rappels de l'administration

Enfin, le tribunal retient principalement que le requérant s'est abstenu de rejoindre son poste volontairement, alors qu'il ne disposait d'aucune autorisation de congé attribuée par ses supérieurs hiérarchiques. Le tribunal souligne qu'il connaissait les contraintes du service liées au régime d'astreinte et qu'il avait été

informé explicitement du refus de sa demande. Au vu de ces éléments, le comportement de l'agent caractérise "un manquement à l'obligation d'obéissance hiérarchique" prévue par le code général de la fonction publique.

Dès lors, les juges estiment qu'une exclusion temporaire n'est pas disproportionnée au regard de la gravité des agissements reprochés, notamment en raison du maintien volontaire de l'absence malgré les rappels de l'administration et de la persistance de l'agent à nier une faute.